



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 104 de l'ordre du jour

Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement établi par le Président de l'Assemblée générale

1. Plus de 190 gouvernements, souvent représentés au niveau ministériel, 35 organisations intergouvernementales, dont certaines étaient représentées par leur principal responsable, et 50 représentants de la société civile, du secteur des affaires, des milieux universitaires et des organisations non gouvernementales se sont réunis les 29 et 30 octobre 2003 à l'Assemblée générale pour participer au premier Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. J'avais l'honneur de présider la séance quand, pour la première fois en séance plénière, le Président de la Banque mondiale et le Directeur général du Fonds monétaire international ont parlé devant l'Assemblée générale. Le Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce et plusieurs hauts fonctionnaires des Nations Unies et des entités régionales ont également pris la parole devant l'Assemblée.

2. Par leur participation, par ce qu'ils ont dit, tout comme d'autres hauts responsables de diverses organisations intéressées, au cours des deux jours du Dialogue, ils ont bien indiqué combien la communauté internationale soutenait de façon continue et robuste le processus unique en son genre de Monterrey. Cela est d'importance critique pour l'application intégrale du Consensus de Monterrey, que les chefs d'État et de gouvernement et d'autres hauts fonctionnaires nationaux ont adopté à Monterrey (Mexique), le 22 mars 2002.

3. Les participants ont évalué avec franchise les résultats accomplis jusqu'à présent. Il en a été de même des représentants du secteur des entreprises et de la société civile qui ont pris la parole durant la journée d'auditions consacrée, le 28 octobre, au financement du développement et qui faisait partie intégrante du Dialogue. Dans l'ensemble, les participants ont salué les progrès accomplis, mais ont bien indiqué qu'il restait encore beaucoup à faire et que certains retards étaient déjà constatés dans certains domaines, notamment en raison de l'évolution décevante des transferts commerciaux et financiers internationaux. Dans ce contexte, on a demandé à plusieurs reprises la création d'un mécanisme qui permît un suivi plus précis de la mise en oeuvre des engagements souscrits à Monterrey,



ainsi que des cibles relevant de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement. De nombreux intervenants ont estimé que les pays développés comme les pays en développement devaient indiquer les mesures qu'ils avaient prises pour mettre en oeuvre le Consensus de Monterrey.

4. Un participant a bien résumé le problème : la cause est intellectuellement gagnée dans le Consensus de Monterrey, ce qu'il faut maintenant c'est explorer, dans toutes les enceintes internationales compétentes, les moyens d'accélérer la mise en oeuvre des engagements souscrits. Le problème essentiel de l'application du Consensus est celui de la « volonté politique » et de nombreux intervenants ont demandé instamment à ce qu'on étudie les moyens de la mobiliser.

5. J'espère que les débats qui ont eu lieu le 29 octobre autour des tables rondes et dans le dialogue interactif le 30 octobre, qui ont été très riches, porteront leurs fruits pour le suivi que l'Assemblée entreprendra en novembre. Il est manifeste, pour quiconque a écouté le Dialogue, que les participants ont trouvé fort utiles les évaluations consignées dans le rapport du Secrétaire général (A/58/216), et je tiens à lui exprimer notre gratitude, comme à son personnel, en particulier au Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales, pour avoir établi le rapport. De nombreux intervenants ont évoqué les recommandations qu'il contient; les intervenants ont de leur côté avancé plusieurs idées et cet ensemble devrait offrir une base féconde pour la poursuite de nos travaux.

6. Le reste du présent rapport résume les principaux thèmes abordés au cours du Dialogue. Il y a lieu de le lire avec les résumés des travaux des huit tables rondes, que l'on trouvera en annexe.

Mobilisation des ressources intérieures

7. Les pays en développement et les pays en transition ont souligné qu'il leur incombait au premier chef de pourvoir à leur développement économique et social et ont affirmé l'importance de la mobilisation des ressources intérieures pour le financement du développement. De nombreux pays en développement ont indiqué qu'ils s'efforcent d'appliquer des politiques d'encouragement du développement durable et de réduction de la pauvreté et sont convaincus de la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts entrepris à cette fin, avec l'appui des partenaires du développement.

8. Les représentants des pays ont évoqué les progrès faits dans la réforme des institutions de gouvernement et la consolidation des structures démocratiques, notamment par une plus grande transparence et un meilleur exercice des responsabilités, une meilleure lutte contre la corruption et des mesures pour lutter contre le blanchiment d'argent. Ils ont souligné combien il importait de poursuivre les progrès dans ce domaine, car c'est un moyen essentiel pour formuler des politiques intérieures de qualité et pour créer un climat propice à l'investissement intérieur et international. Les pays africains ont noté les progrès du mécanisme d'examen collégial créé au sein du Nouveau Programme pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui, à cet égard, représente une initiative régionale. Certains participants ont souligné que l'existence d'un régime démocratique et le respect des droits de l'homme sont une condition essentielle du développement, tandis que d'autres ont considéré l'avènement de la démocratie comme un objectif de développement en soi, justifiant un suivi particulier. Les intervenants ont noté aussi

les résultats des efforts accomplis pour mettre un terme aux conflits et la nécessité de nouveaux progrès dans ce domaine, la paix et la sécurité étant des conditions préalables du développement.

9. Les représentants des pays ont constaté l'importance d'une bonne mise en oeuvre des politiques économiques anticycliques qui encouragent la stabilité et la fourniture durable de services sociaux, aux diverses phases du cycle conjoncturel. Ils ont noté les efforts qui ont été faits en matière de réforme de la politique économique et de réforme de la fiscalité, de l'administration et de la formulation de programmes budgétaires à moyen terme, tout en comprenant bien la nécessité de faire plus. Certains pays ont souligné aussi combien il importe que le développement économique et social soit cohérent et affirmé qu'il faut sauvegarder les dépenses sociales dans les domaines prioritaires que sont la santé publique et l'éducation, ainsi que les dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté, au développement rural et à l'équipement. Mais on a bien indiqué que les ressources qui peuvent être consacrées à ces dépenses dans la plupart des pays à faible revenu et certains pays à revenu intermédiaire font toujours cruellement défaut. La gravité du problème dans les pays les moins avancés, dans les pays en développement sans littoral et dans les petits États insulaires en développement a été soulignée. Pourtant certains pays ont signalé des progrès sensibles en matière de réduction de la pauvreté et quelques-uns ont indiqué l'existence de perspectives favorables de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et même de leur dépassement.

10. De nombreux intervenants ont souligné l'importance du rôle du secteur privé dans la croissance économique et la croissance de l'emploi qui, à leur tour, aident à réduire la pauvreté. De nombreux gouvernements ont engagé et poursuivi des efforts visant une réforme des institutions, la privatisation et, le cas échéant, la libéralisation, afin d'encourager leur propre développement, en particulier l'essor des petites et moyennes entreprises.

11. Le transfert de technologie et de savoir-faire et l'investissement en provenance des pays industrialisés sont apparus comme un important moyen de favoriser le développement du secteur privé. En outre, le développement d'un secteur financier robuste et diversifié, dont l'accès serait facilité aux petites et moyennes entreprises, aux microentreprises, aux femmes et aux pauvres revêt une importance critique. Certains pays ont signalé les efforts qu'ils font pour poursuivre ou accélérer les réformes du secteur bancaire, renforcer la réglementation financière et développer les marchés des capitaux.

12. Les pays en développement et en transition ont souligné, tout comme les pays développés, l'importance d'une aide internationale aux efforts nationaux accomplis pour mobiliser les ressources financières pour le développement en vue d'appliquer le Consensus de Monterrey et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Plusieurs participants ont souligné que la marge de manoeuvre dans le choix des politiques des pays en développement et en transition est limitée par les conditionnalités imposées par les donateurs multilatéraux et bilatéraux. La rationalisation de ces conditionnalités et la mise en conformité des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté avec les stratégies nationales de développement sont nécessaires afin de permettre un meilleur contrôle par les pays en développement de leurs politiques intérieures et de leurs priorités de développement. Les pays donateurs et les pays bénéficiaires ont souligné la portée

des partenariats faisant intervenir des acteurs multiples dans l'obtention d'une assistance financière et technique à la création de capacités dans plusieurs domaines pertinents de politique intérieure, car c'est un excellent moyen de soutenir les politiques intérieures des pays en développement et des pays en transition.

Les apports de capitaux privés

13. De nombreux participants ont souligné le rôle important des flux de capitaux privés, comme source d'investissements, de technologies et de transferts de compétences et comme moteur de la croissance économique indispensable pour réduire la pauvreté dans les pays en développement et certains ont demandé que l'on continue à étudier la façon dont on pourrait accroître ces flux. On a souligné que pour promouvoir l'investissement étranger direct et les autres flux de capitaux, il est essentiel de suivre des politiques économiques, dans les pays en développement, qui créent un climat propice à l'investissement tant intérieur qu'étranger. Le cadre institutionnel doit être en place pour promouvoir, soutenir et protéger l'investissement contre le risque politique.

14. Les intervenants ont souligné aussi qu'il fallait que les institutions financières internationales encouragent les investissements privés. Plusieurs représentants de gouvernements ont déclaré que pour attirer l'investissement direct, ces institutions doivent augmenter leur appui au développement de l'infrastructure nécessaire, notamment dans le secteur de la télématique.

15. Trop d'incertitudes pèsent encore sur la situation des pays en développement et des pays en transition et cela décourage l'investissement financier privé. À ce sujet, les représentants de certains gouvernements et de certaines ONG ont proposé que les institutions financières internationales trouvent des moyens d'atténuer l'effet des risques politiques. En outre, ces institutions devraient utiliser plus largement les instruments financiers mis au point par le secteur privé afin de mieux gérer les risques commerciaux et financiers associés à l'investissement dans les pays en développement et les pays en transition.

16. Les investisseurs privés sont, on l'a admis, animés surtout par le désir de faire des profits. C'est pourquoi les ressources privées ne sont pas toujours disponibles là où elles sont le plus nécessaire pour atteindre les buts du développement. Et c'est pourquoi aussi plusieurs intervenants ont indiqué que les partenariats entre secteur public et secteur privé, en particulier dans des secteurs essentiels tels que l'équipement, la santé publique et l'éducation, devaient aider à résoudre ce problème dans certains pays.

17. Plusieurs intervenants, représentant des gouvernements ou le secteur privé, ont examiné les divers instruments qui se prêtent à une amélioration de la circulation de l'information concernant les possibilités d'investissement dans les pays en développement. Certains de ces instruments devraient permettre de combler le déficit d'information et donc d'accroître la confiance manifestée par les investisseurs. À ce sujet, plusieurs projets pilotes du secteur des entreprises ont été favorablement évoqués, notamment la création d'un centre mondial de documentation sur les pays en développement, qui serait adapté aux besoins des investisseurs.

18. Certains intervenants ont appelé l'attention sur les transferts de salaires des travailleurs migrants, qui étaient un élément très important des flux financiers allant

des pays développés vers les pays en développement. Le montant total des transferts enregistrés serait de l'ordre de 100 milliards de dollars par an; cela représente deux fois l'aide publique au développement et c'est la deuxième source de financement extérieur après l'investissement étranger direct. S'il est correctement dirigé, ce flux financier devrait être une très importante source de financement des investissements. Plusieurs participants ont proposé que ces importantes sources de capitaux soient plus largement prises en compte dans le processus de financement du développement.

19. De nombreux participants, représentant des gouvernements ou des ONG, ont noté que les flux de capitaux privés ont diminué en dépit des efforts faits par les pays en développement pour améliorer le climat des affaires et le cadre législatif et réglementaire d'une façon qui intègre les conditions voulues pour attirer des capitaux, en particulier l'investissement direct étranger. On a souligné ainsi que l'investissement privé étranger allait surtout à un très petit nombre de pays. En dépit des mesures prises pour attirer et absorber les investissements directs étrangers, les investisseurs privés ne s'intéressent toujours pas à la plupart des pays en développement.

20. De nombreux intervenants ont souligné que les politiques suivies par les pays en développement, à elles seules, ne permettraient pas de résoudre le problème de l'attraction des capitaux étrangers. On a également fait observer que si ces flux diminuaient en importance, c'était dû en partie aussi à la baisse de la croissance mondiale et aux déséquilibres économiques et financiers constatés dans les pays développés. Certains autres participants ont demandé que l'on coordonne mieux la politique économique des principaux pays industrialisés, afin d'éliminer ces déséquilibres, qui expliquent l'instabilité des taux de change et des flux internationaux de capitaux, et font obstacle à des apports soutenus de capitaux aux pays en développement. Dans le cadre du partenariat entre les pays développés et les pays en développement qui a engendré le Consensus de Monterrey, il faut consentir un effort beaucoup plus grand afin d'élaborer des politiques compatibles avec les deux objectifs de la stabilité intérieure et de la stabilité mondiale.

21. La diminution des apports de capitaux privés aux pays en développement est l'une des grandes questions examinées par le Dialogue. Les représentants de plusieurs gouvernements, de plusieurs ONG et plusieurs organisations intergouvernementales ont proposé de centrer le débat sur cette question lors de la prochaine réunion annuelle de printemps du Conseil économique et social, des institutions de Bretton Woods et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou durant le prochain Dialogue, qui se tiendra en 2005. Dans ce dernier cas, on a proposé que le Secrétaire général soit invité à faire établir des évaluations et des analyses qui serviraient de base au débat.

Commerce international

22. La plupart des intervenants ont considéré que la politique du commerce international était un thème majeur tout indiqué pour une grande réunion sur le financement du développement. À ce sujet, nombreux ont été les participants qui se sont déclarés peu satisfaits des politiques suivies par les pays développés, qui, à leurs yeux, compromettent le commerce international des pays en développement. Parmi ces politiques, on a cité les limites que mettent les pays développés aux importations de textiles et de vêtements fabriqués par les pays en développement et

les subventions agricoles, dans les pays développés, qui rendent non compétitive la production des pays en développement, tant sur leur propre marché que sur les marchés tiers. Ces politiques sont spécialement dommageables à l'activité des zones rurales des pays en développement, qui, habituellement, sont encore fort pauvres. Des intervenants ont également accusé les pays développés d'abuser des mesures « antidumping » autorisées par l'OMC, car certains de ces pays cherchent à limiter leurs importations de produits compétitifs sur leur marché, quand ces limites ne sont pas justifiées par les règles de l'OMC. Avec la mobilité du capital et les échanges de biens et de services, de nombreux participants ont été d'avis qu'il fallait prévoir une plus large mobilité de la main-d'oeuvre dans le système commercial international. Des intervenants ont également appelé l'attention sur l'instabilité des cours sur les marchés internationaux des produits de base et la faiblesse persistante des cours de certains de ces produits.

23. S'agissant des négociations de l'OMC au titre du programme de travail de Doha, l'impossibilité de parvenir à un accord à la réunion ministérielle de Cancún tenue par l'OMC en septembre 2003 suscite une préoccupation universelle. De nombreux participants ont affirmé qu'il fallait reprendre ces négociations dès que possible et les mener rapidement à une conclusion qui ait pour effet de renforcer réellement le développement et d'établir des règles commerciales équitables. Certains intervenants sont préoccupés par les importantes disparités constatées dans les positions de négociation, à Cancún, qui reflètent des différences importantes par la façon dont les pays développés et les pays en développement comprennent la « dimension développement » du programme de travail de Doha. On a également demandé que l'on réfléchisse aux procédures de négociation elles-mêmes, qui, à l'OMC, doivent devenir plus transparentes et mieux tenir compte des vues des pays en développement.

24. Examinant plus généralement la structure du système commercial international, un certain nombre d'intervenants ont souligné le rôle important que peut jouer la coopération régionale et qu'elle joue effectivement dans la configuration des échanges commerciaux et des flux financiers et ont demandé qu'elle soit encore intensifiée. De nombreux intervenants ont demandé avec insistance que les accords commerciaux régionaux deviennent une pierre angulaire du système multilatéral et non pas une pierre d'achoppement.

25. Comme l'OMC est une enceinte mondiale d'importance essentielle, certains participants ont demandé que s'instaure une relation institutionnelle plus étroite entre l'OMC et l'Organisation des Nations Unies, afin de faciliter l'examen international de la contribution au développement de la politique du commerce international et de la rendre plus compatible avec d'autres aspects de la politique du développement. À ce sujet, plusieurs intervenants ont souligné qu'un accès plus large au marché des pays développés n'était qu'une occasion parmi d'autres, et qu'il était essentiel aussi de suivre des politiques, dans les pays en développement, qui facilitent une bonne réponse de l'offre, une coopération internationale renforcée à l'appui de ces politiques étant essentielle.

26. Un certain nombre d'intervenants se sont déclarés préoccupés par l'évolution des marchés des produits de base au cours des dernières années. Les agriculteurs des pays en développement, souvent ceux des pays les plus pauvres, doivent absorber les effets de l'instabilité et du faible niveau des cours des produits de base sur les marchés internationaux. Pour remédier à cette instabilité, une proposition

consisterait à accroître l'aide au développement afin de contrecarrer la baisse des cours durant les cycles conjoncturels. On pourrait aussi envisager de créer un mécanisme garantissant les cours des produits de base aux pays pauvres. Plus généralement, on a proposé aussi que cette question soit examinée aux Nations Unies de façon plus détaillée et plus circonscrite.

Aide publique au développement et autres ressources

27. Les représentants de beaucoup de pays donateurs ont exposé les progrès accomplis par leur pays, depuis la Conférence de Monterrey, sur le plan de l'aide aux pays en développement. Les engagements importants pris par les grands donateurs au moment de la Conférence ont été salués. Ainsi, les pays de l'Union européenne avaient décidé de porter l'aide publique au développement à 0,39 % de leur revenu national brut global d'ici à 2006, avant de pouvoir atteindre l'objectif de 0,7 % fixé par l'Organisation des Nations Unies. Certains pays membres avaient arrêté des dates précises pour atteindre cet objectif et d'autres l'avaient même déjà atteint.

28. Toutefois, les représentants ont constaté qu'il subsistait un écart considérable entre les transferts prévus et les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Plusieurs représentants africains ont noté que l'APD demeurait peu importante, alors que leurs pays n'avaient jamais été mieux gouvernés. Ils ont souligné que cette pénurie de fonds n'était pas due à un manque de ressources mais au degré de priorité peu élevé qui était accordé à la coopération au développement, par rapport à d'autres postes de dépenses publiques. Ainsi, tandis que l'APD avait augmenté de près de 5 % en 2002, pour atteindre 57 milliards de dollars, les dépenses militaires (non compris les dépenses afférentes à la guerre en Iraq) avaient, elles, gagné 6 % et atteint 794 milliards de dollars. En outre, chaque fois qu'il se produisait un événement qui avait de sérieuses incidences sur la paix et la sécurité internationales, l'assistance au développement était apparemment reléguée au second plan.

29. Les représentants ont salué les mesures prises par les pays donateurs pour harmoniser les procédures d'aide et améliorer la coordination entre eux, notamment l'adoption, en février 2003, de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation. Ils ont noté que les pays de l'Union européenne mettaient en application les recommandations du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD) sur le déliement de l'APD aux pays les moins avancés et avaient décidé, à la réunion que le Conseil européen avait tenue en mai 2002, de prendre de nouvelles mesures allant dans ce sens. Toutefois, les pays bénéficiaires et les pays donateurs étaient d'accord pour dire qu'en pratique, les modalités de l'aide et la coordination ne s'amélioraient que lentement. Par ailleurs, la capacité d'absorption limitée de certains pays en développement a été citée comme un obstacle au versement de fonds actuellement disponibles.

30. Dans la mesure où l'insuffisance grave du volume de l'aide risquait de faire obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de développement, beaucoup d'orateurs ont dit qu'il faudrait rechercher de façon plus active des sources et des mécanismes de financement nouveaux et originaux, par exemple la facilité de financement international proposée par le Royaume-Uni, des droits d'utilisation du patrimoine collectif mondial ou des taxes sur les opérations de

change. Certains estimaient que de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS) créeraient des liquidités internationales supplémentaires et permettraient aux pays en développement de libérer des fonds pour l'investissement. Il a également été fait mention de la proposition tendant à créer un fonds de solidarité mondial alimenté par des contributions volontaires. Beaucoup de représentants ont réclamé une augmentation des ressources de base allouées aux activités de développement des Nations Unies.

31. Les représentants des pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont insisté sur le fait que la communauté internationale devait tenir compte de leurs handicaps et de leur vulnérabilité et leur apporter un soutien particulier. Certains ont aussi souligné qu'il fallait apporter une aide ciblée aux pays en phase de décollage et aux pays à revenu intermédiaire, qui représentaient la moitié de la population mondiale et jouaient un rôle important, sur le plan régional, par rapport aux autres pays en développement. Plusieurs représentants ont dit que la coopération financière Sud-Sud devrait s'intensifier, de même que l'assistance et les mesures d'allègement de la dette en faveur de partenaires régionaux moins développés. Certains nouveaux donateurs et donateurs potentiels, notamment les pays en transition adhérant à l'Union européenne ont manifesté leur intérêt pour les programmes d'aide triangulaires, dans le cadre desquels ils offriraient une assistance technique à des pays en développement moyennant l'appui financier de tiers.

Dette extérieure

32. Les participants ont noté que beaucoup de pays en développement avaient encore une dette extérieure ingérable à long terme, ce qui constituait un obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement. Tout en admettant qu'il y avait eu, grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), des progrès sur le plan des montants que remboursaient les pays en question au titre du service de leur dette, beaucoup d'intervenants ont affirmé qu'il fallait aller plus loin. En outre, certains ont demandé que plus d'efforts soient faits pour élaborer des mécanismes d'allègement de la dette originaux.

33. Certains représentants estimaient que l'initiative PPTE tardait à donner des résultats tangibles. Beaucoup ont dit qu'il faudrait revoir les critères utilisés pour déterminer si le niveau d'endettement d'un pays était gérable, car ils ne permettaient pas aux pays concernés de se sortir définitivement d'une situation ingérable. Les représentants de plusieurs pays créanciers ont dit que leur gouvernement serait prêt à réexaminer la question des « apports complémentaires », consistant à offrir un allègement supplémentaire aux pays pauvres très endettés qui, arrivés au point d'achèvement, avaient toujours un niveau d'endettement ingérable du fait de tendances commerciales défavorables ou de chocs extérieurs. Des intervenants ont fait valoir que les apports complémentaires aideraient sans doute, mais que pour de nombreux pays à revenu faible, la dette ne resterait gérable que si, à l'avenir, les transferts de fonds publics étaient pour la plupart des dons plutôt que des prêts. Quelques participants ont réclamé l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Ils ont aussi déclaré que les créanciers devaient mieux respecter les règles car certains des engagements pris vis-à-vis des pays pauvres très endettés n'avaient pas été tenus dans les délais prévus. Un groupe de pays a proposé que la Banque

mondiale et le FMI établissent régulièrement des rapports sur la façon dont les pays membres s'étaient acquittés des engagements pris dans le cadre de l'Initiative PPTE.

34. Des représentants se sont aussi dits préoccupés par le niveau d'endettement de certains pays ne participant pas à l'Initiative PTE. Ils ont demandé que cette initiative soit élargie à d'autres pays à revenu faible dont la dette était ingérable.

35. Le problème d'endettement des pays à revenu intermédiaire a aussi été abordé. Plusieurs pays à revenu intermédiaire continuaient de traverser des crises graves dont le règlement était souvent long, difficile et coûteux pour tous les intéressés. Les participants estimaient donc qu'il faudrait continuer d'examiner la possibilité de créer un mécanisme adéquat de restructuration de la dette souveraine. Beaucoup pensaient que l'ONU serait l'instance compétente pour examiner la question, en consultation avec toutes les parties prenantes, et qu'elle devrait prendre davantage d'initiatives pour faciliter l'examen des modalités de restructuration de la dette souveraine. Elle pourrait par exemple, comme l'avait proposé le Secrétaire général, créer un groupe multipartite d'étude des mécanismes de restructuration de la dette dont les débats et les conclusions seraient éventuellement portés à l'attention des organes de décision intergouvernementaux.

Questions structurelles et institutionnelles

36. Plusieurs participants étaient d'avis que la communauté internationale devrait s'attacher à améliorer le système financier international – notamment certains de ses aspects tels que la surveillance symétrique, la liquidité et la prévention des crises – et à en renforcer la cohérence générale. Ils ont souligné qu'une cohérence accrue s'imposait à plusieurs niveaux – national, régional, international et multilatéral – et qu'il fallait tenir compte des interactions pour progresser simultanément à tous les niveaux. Au niveau national, les mesures et les politiques économiques devaient cadrer avec les politiques et objectifs sociaux. Pour un partenariat efficace avec les donateurs, il fallait aussi que les politiques et objectifs sociaux tiennent compte des objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui supposait que les grands ministères et les principaux organes de l'État adoptent des démarches et des initiatives cohérentes, que la population les soutiennent et que le parlement soit réellement actif. Le Consensus de Monterrey indiquait des orientations pour l'action nationale dans les secteurs économique et social, mais cela ne voulait pas dire que les politiques et les démarches des pays bénéficiaires doivent devenir homogènes.

37. Plusieurs intervenants ont abordé la question des interactions entre les mesures prises au niveau national et les politiques de coopération internationale. Ils ont fait valoir que l'aide porterait plus de fruits si les mesures qui introduisent des distorsions dans les échanges commerciaux ou y font obstacle étaient supprimées. Par ailleurs, les politiques macroéconomiques et la situation économique des grands pays donateurs avaient des répercussions considérables pour les autres pays. Si, dans ces pays, une croissance soutenue était conjuguée à des taux de change et à des marchés financiers relativement stables, la croissance s'en trouvait stimulée ailleurs dans le monde. Il était donc crucial que, comme prévu dans le Consensus de Monterrey, les pays économiquement importants tiennent compte, lorsqu'ils formulaient des politiques, des effets qu'elles auraient sur le reste du monde.

38. Dans la plupart des cas, la concertation entre partenaires, sur le plan bilatéral, régional ou multilatéral, favorisait la cohérence et l'homogénéité. Il fallait que les bénéficiaires puissent s'approprier les programmes d'aide, que les donateurs

coordonnent leur action, que les modalités de l'aide soient harmonisées et que le coût administratif de l'aide diminue. Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté devaient absolument cadrer avec les stratégies nationales de développement et la Facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Les conditions associées à l'aide et l'appui aux ajustements ne devaient pas prendre le pas sur les impératifs du développement humain.

39. De nombreux orateurs ont fait valoir qu'en vue d'une meilleure gouvernance économique mondiale et une plus grande cohérence au niveau des questions et des politiques économiques, financières, commerciales, sociales et écologiques, il fallait que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle accru. Les mandats énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), le Consensus de Monterrey et les textes issus d'autres conférences mondiales récentes allaient dans ce sens. En outre, le processus intergouvernemental, auquel participaient tous les pays du monde, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et, selon des modalités originales, la société civile et le secteur privé, faisait de l'Organisation des Nations Unies l'instance la mieux placée pour traiter des questions relatives à la gouvernance économique mondiale. Le Dialogue auquel participaient les principales parties prenantes au Consensus de Monterrey – les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et les entités régionales – le montrait bien. Par ailleurs, comme un ministre l'a fait remarquer, les mandats susmentionnés et les impératifs de cohérence, d'harmonisation et d'homogénéisation au niveau mondial étaient les éléments autour desquels s'articulait le renforcement de l'Organisation.

40. Au cours des réunions plénières et des tables rondes, de nombreuses propositions concernant le renforcement de la gouvernance mondiale et de la cohérence ont été avancées dans l'idée de faire progresser l'application du Consensus de Monterrey. Les représentants de plusieurs pays, soutenus par la société civile, ont préconisé l'instauration de relations institutionnelles plus productives entre l'ONU et l'OMC. D'autres ont demandé que les questions relatives à la gouvernance mondiale et à la cohérence fassent l'objet d'un examen approfondi et plus ciblé à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social. Quelques ministres ont proposé que soient recherchées et examinées de nouvelles formes d'interaction constructive entre différentes parties prenantes, et d'autres ont recommandé que soient examinées à l'ONU les propositions faites en vue de renforcer les relations et les échanges entre l'ONU, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Dans ce contexte, certains intervenants ont plaidé pour que la société civile et le secteur privé soient associés de plus près au renforcement du système multilatéral.

41. À propos de la conduite de l'économie mondiale et du suivi de la coopération économique internationale, ainsi que des tendances économiques et sociales à l'échelle mondiale, un certain nombre d'intervenants ont dit qu'il faudrait mettre en place un organe international fort et efficace, une sorte de conseil de sécurité économique et social, ou renforcer considérablement le Conseil économique et social et le rendre nettement plus efficace. En attendant qu'une de ces possibilités se matérialise, il serait possible, et bon, d'examiner les principales questions relatives à l'économie mondiale à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social, selon des modalités améliorées. Certains participants ont également proposé qu'il soit créé, dans le cadre du processus relatif au financement du développement, des instances informelles au sein desquelles les parties intéressées examineraient, dans

une perspective interdisciplinaire, les moyens de surmonter les obstacles à la cohérence et à la coopération dans l'environnement économique mondial actuel.

42. Soulignant la nécessité de contrôler la cohérence des politiques nationales en matière de croissance de l'emploi, un participant a rappelé que le Conseil économique et social devait être chargé d'assurer un tel contrôle en vertu de la Charte de La Havane, mais qu'il n'y avait jamais eu de suite, et que la surveillance prévue dans les Statuts du FMI visait à déterminer si les politiques nationales étaient propices à la stabilité interne, non à la croissance mondiale. Selon lui, étant donné le caractère participatif et universel des processus menés sous l'égide de l'ONU, le Conseil économique et social pourrait être l'instance appropriée pour débattre des moyens de rendre les politiques plus cohérentes afin de créer à l'échelle mondiale des conditions propices à la réalisation des objectifs nationaux de développement des pays en développement.

43. Les participants ont réaffirmé qu'il importait de renforcer la coopération internationale en matière fiscale, notamment d'intensifier les échanges d'informations, de faire connaître les pratiques optimales et de coordonner les initiatives multilatérales et régionales dans ce domaine. Ils se sont dits favorables à ce que, comme l'avait recommandé le Secrétaire général, le Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale devienne un organe intergouvernemental, ce qui lui permettrait notamment de jouer un rôle accru dans la mobilisation de ressources financières plus importantes en faveur du développement des pays en développement et en transition. De nombreux représentants ont souligné que le nouvel organe qu'il était proposé de créer devrait tenir compte des préoccupations de tous les pays, et notamment des intérêts des petits États en développement.

44. De nombreux intervenants, représentant des pays, des organisations intergouvernementales et la société civile, ont préconisé une participation accrue des pays en développement à la prise des décisions économiques multilatérales, en particulier au sein des institutions financières. Ils ont dit soutenir les efforts déployés dans ce sens. Plusieurs participants ont fait observer qu'il fallait revoir les voix et les quotes-parts allouées aux différents pays dans les institutions financières internationales, car elles ne reflétaient plus les réalités de l'économie mondiale. Certains représentants ont souligné qu'il importait de parvenir dès que possible à un consensus sur la question.

Poursuivre les efforts

45. Les représentants dans leur ensemble étaient d'avis que la suite donnée au processus relatif au financement du développement devrait être axée sur le suivi et la promotion des partenariats constitués en vue de mettre en oeuvre tous les aspects du Consensus de Monterrey. Beaucoup d'intervenants ont souligné qu'il faudrait adopter des modalités plus précises pour contrôler le respect des accords et des engagements de Monterrey aux niveaux national et international. Tant les pays développés que les pays en développement devraient présenter régulièrement des rapports sur les mesures qu'ils prenaient. Certains orateurs ont insisté sur le fait qu'il fallait élaborer des indicateurs clairs pour évaluer les progrès accomplis sur la voie de l'application des décisions prises à la Conférence de Monterrey.

46. Les représentants dans leur ensemble estimaient que l'Organisation des Nations Unies, et en particulier l'Assemblée générale et le Conseil économique et

social, devraient jouer un rôle d'évaluation accru concernant les questions et les politiques macroéconomiques, financières, commerciales, sociales et écologiques. Ils ont souligné que l'ONU faisait énormément pour favoriser une application et un suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences internationales et réunions au sommet sur les questions économiques et sociales et dans les domaines connexes. Ils ont mis en évidence le lien entre le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tant sur le plan de l'évaluation des progrès du développement que sur celui de la définition des priorités du développement.

47. Beaucoup d'intervenants ont souligné l'importance cruciale, pour la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey, du Dialogue biennal et de la réunion que le Conseil économique et social tenait au printemps de chaque année avec les institutions financières et commerciales internationales, et ont proposé des moyens de tirer des enseignements du Dialogue pour améliorer les futurs échanges. La plupart étaient d'accord avec les vues et les propositions du Secrétaire général quant aux moyens de mieux organiser et de mieux préparer les débats, et estimaient notamment qu'il fallait choisir, pour la réunion en question du Conseil économique et social, des sujets précis relevant du thème général de la cohérence, de la coopération et de la coordination. Certains participants ont souligné qu'il fallait veiller à ce que les directeurs exécutifs des institutions de Bretton Woods assistent à ces réunions et y participent activement.

48. Selon plusieurs intervenants, si l'on voulait assurer une surveillance et un suivi effectifs du financement du développement, il faudrait mettre en place un dispositif intergouvernemental pour ce faire. De nombreux intervenants ont recommandé que le Conseil économique et social soit doté de moyens renforcés qui lui permettent de s'acquitter des tâches particulières que lui assigne le Consensus de Monterrey et de développer les acquis de la Conférence internationale sur le financement du développement. Un large éventail de propositions ont été faites en ce sens. Certains intervenants ont soutenu les recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général (A/58/216) qui tendent à instituer un comité exécutif ou un bureau élargi du Conseil économique et social, dont la composition serait géographiquement équilibrée et qui aurait pour fonction d'aider le Conseil à préparer sa réunion annuelle du printemps avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. D'autres sont allés plus loin et ont proposé de mettre sur pied un comité du financement du développement qui exercerait, de façon plus structurée et plus régulière, non seulement cette fonction de préparation mais aussi des fonctions connexes.

49. Comme on l'a dit plus haut, on a également proposé de mettre en place des groupes de travail chargés de faciliter des avancées sur des points cruciaux de l'ordre du jour de Monterrey, notamment la réglementation financière et la gouvernance des marchés financiers.

50. De nombreux intervenants ont proposé de faire de 2005 une étape importante dans l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le travail effectué par l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale pour lancer une campagne d'information mondiale et mettre au point un dispositif mondial de suivi des objectifs a fait l'objet de vifs éloges. Un certain nombre de participants ont proposé que le dispositif de suivi de la mise en oeuvre des accords

et engagements de Monterrey soit modelé, selon qu'il convient, sur celui des objectifs du Millénaire pour le développement. Un appel a été lancé en faveur d'un renforcement du Bureau du financement du développement au sein du Département des affaires économiques et sociales afin qu'il soit en mesure d'exercer convenablement l'ensemble des fonctions qui lui ont été assignées par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/273.

51. Pour conclure, les participants ont relevé que le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement constitue une tâche complexe qui repose sur l'engagement, le concours et la collaboration de tous les intéressés. Le texte du Consensus de Monterrey propose certes un certain nombre d'orientations pour assurer ce suivi. Il serait bon cependant de disposer d'un plan de travail plus détaillé si l'on veut mieux mesurer et évaluer les progrès réalisés, repérer les problèmes et les domaines justifiant un effort prioritaire et mettre en place de nouvelles modalités de coopération, étant entendu que toutes les parties prenantes concernées devraient être activement impliquées dans l'élaboration de ce plan. Il faut espérer que l'Assemblée générale pourra, pendant la session en cours, formuler des directives pour l'élaboration d'un plan de travail détaillé qui constituerait un aboutissement concret des délibérations des participants au Dialogue.

Annexe

Résumés des tables rondes ministérielles

Sommaire

	<i>Page</i>
Dimensions régionales de l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement	15
Table ronde ministérielle 1	15
Table ronde ministérielle 2	18
Cohérence et compatibilité des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux qui soutiennent le développement	22
Table ronde ministérielle 3	22
Table ronde ministérielle 4	25
Lien existant entre les progrès accomplis dans l'application des accords convenus et des engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, en particulier ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire	29
Table ronde ministérielle 5	29
Table ronde ministérielle 6	32
Lien existant entre les progrès accomplis dans l'application des accords convenus et des engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement et la promotion du développement durable, d'une croissance économique soutenue et de l'élimination de la pauvreté visant à la mise en place d'un système économique mondial équitable	35
Table ronde ministérielle 7	35
Table ronde ministérielle 8	38

Table ronde ministérielle 1

Dimensions régionales de l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé des Coprésidents

Blas Ople, Secrétaire des affaires étrangères des Philippines

Enrique V. Iglesias, Président de la Banque interaméricaine de développement

Approfondissement de la coopération régionale

1. Un certain nombre d'orateurs ont souligné le rôle joué par la coopération régionale à l'appui du Consensus de Monterrey. On a de plus en plus recours, en effet, à la coopération régionale et aux partenariats intergouvernementaux, notamment en Asie et en Afrique, pour faciliter la mise en oeuvre des résolutions et engagements internationaux et ancrer les principes de Monterrey dans la réalité locale. Ainsi, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a accompli en relativement peu de temps des progrès impressionnants dans la mise en place, à l'échelle du continent, d'un partenariat axé sur des objectifs de bonne gouvernance et des objectifs socioéconomiques. D'autres institutions sous-régionales du continent, telles que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, en Afrique occidentale, et la Commission économique pour l'Afrique, en Afrique orientale, ont réalisé des avancées substantielles sur plusieurs fronts, avec notamment l'harmonisation des régimes douaniers, la convertibilité des devises et un code des investissements transnationaux. Le secteur privé et la société civile sont de plus en plus étroitement associés à ces initiatives, notamment sur le plan de la responsabilité des entreprises et sur le plan des droits des groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants et les victimes du VIH/sida. En ce qui concerne l'Amérique latine, les intervenants ont évoqué la longue tradition de coopération régionale partagée par les pays du continent ainsi que l'initiative récemment lancée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en vue de prendre la mesure des biens publics régionaux. Cet approfondissement de la coopération régionale est étroitement lié à un ensemble de principes et de valeurs communes ainsi qu'à une évolution progressive qui part de préoccupations strictement économiques, pour aboutir à des objectifs sociaux et politiques plus larges.

2. Dans le cas de l'Asie et du Pacifique, les intervenants ont évoqué les différentes initiatives tendant à mettre en place des partenariats économiques stratégiques entre l'Association des nations d'Asie du Sud-Est et, respectivement, la Chine, le Japon et la République de Corée. Ils ont également évoqué le dialogue sur la coopération asiatique piloté par la Thaïlande et les initiatives prises dans le cadre de ce dialogue pour créer un marché obligataire asiatique.

3. La coopération régionale est d'autant plus efficace qu'elle est étayée par un large consensus sur les grands objectifs du développement. Le partage de valeurs communes permet d'adopter des normes juridiques acceptables pour tous qui, à leur tour, facilitent le passage à une coopération politique et économique plus large. Un

dialogue actif avec le monde associatif peut lui aussi faciliter l'adoption d'un projet commun.

4. On a souligné la nécessité de renforcer la cohérence et la compatibilité des politiques visant à réaliser une croissance durable au plan régional. Il faudrait notamment privilégier la cohérence dans la façon d'aborder des questions comme la gouvernance, les partenariats et la promotion du commerce international, et ceci afin de mieux harmoniser les efforts déployés dans la région et d'assurer une répartition plus productive des moyens engagés. S'agissant d'évaluer les pratiques locales en matière de gouvernance, certains intervenants ont fait valoir l'importance de la formule de l'examen par les pairs, qui constitue un moyen efficace de diffuser les principes de la bonne gouvernance et de faire connaître les bonnes pratiques en la matière. À cet égard, le système de surveillance multilatérale envisagé par certains groupes régionaux comme le NEPAD pourrait se révéler un important moyen d'évaluation de la politique économique de leurs membres.

5. La paix demeure une condition essentielle du développement durable des pays en développement. De même, l'implication active de la société civile dans les efforts de consolidation de la paix, y compris sous la forme d'une large participation populaire à la prévention des conflits, constitue une condition préalable si l'on veut que ces efforts aboutissent.

Mobilisation des ressources nationales au service du développement

6. Plus d'un an après Monterrey, les engagements pris à cette occasion n'ont pas encore été concrétisés. Les crédits consacrés au financement du développement diminuent dans certaines régions, le service de la dette des pays en développement reste écrasant et des barrières commerciales entravent la libre circulation des biens et services entre pays développés et pays en développement.

Aide publique au développement

7. Les représentants des pays en développement de la société civile ont déploré la lenteur avec laquelle l'aide publique au développement progresse, et ils ont renouvelé leur appel pressant en faveur de ce type d'aide. Ils ont mentionné les nombreux domaines dans lesquels l'aide au développement joue un rôle majeur, notamment le renforcement de la coopération régionale, le financement d'élections et l'amélioration de la situation sociale. Ils ont fait observer que, si le niveau de l'aide au développement devait rester insuffisant, il serait très difficile d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

8. Les pays donateurs ont insisté sur les efforts qu'ils déploient pour relever le niveau de leur aide publique au développement. L'Union européenne, qui compte pour 53 % dans l'aide publique au développement dispensée par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation économique pour la coopération et le développement, a déclaré qu'en un an seulement elle avait déjà atteint le tiers de son objectif de relèvement de ce type d'aide. D'autres bailleurs de fonds ont déclaré qu'ils tenaient eux aussi leur promesse de relever leur montant d'aide publique au développement. Bailleurs de fonds et bénéficiaires sont convenus qu'en dernière analyse la communauté internationale devrait s'efforcer simultanément de relever le montant de l'aide publique au développement et de rendre cette aide plus efficace.

Allègement de la dette

9. De nombreux pays en développement continuent d'être écrasés par leur dette. Le service de celle-ci absorbe une grande partie de leur budget national et réduit le montant des ressources qu'ils peuvent affecter au secteur social. Plusieurs pays en développement se sont dits déçus de l'impuissance de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés à libérer les pays pauvres d'une dette qu'ils ne peuvent supporter.

10. Certains pays développés, par contre, se sont réjouis que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés permette d'alléger la dette des pays concernés lorsqu'elle est couplée avec un assainissement des politiques économiques nationales. Ils ont fait valoir que la nouvelle architecture mise en place par l'Initiative permettait d'apporter une aide aux pays pauvres très endettés. D'autres intervenants ont demandé que l'on s'efforce de trouver des solutions aux problèmes d'endettement des pays à revenus moyens.

Commerce international

11. Plusieurs pays en développement ont déploré les effets pervers de la libéralisation du commerce international, qui était pourtant censée être l'un des avantages de la mondialisation. Ils ont fait observer que la structure actuelle du commerce international a eu pour conséquence l'appauvrissement de nombreux pays en développement. Ils ont énergiquement dénoncé l'« hypocrisie de la concurrence en situation de libre-échange », qui repose sur deux séries de règles différentes (un statut d'exemption pour les pays dits dominants et un ensemble de règles à suivre par les pays en développement).

12. Les pays développés ont répondu qu'ils déploient de nouveaux efforts en vue d'améliorer l'architecture du système qui régit le commerce multilatéral. Certains d'entre eux ont d'ailleurs fourni une assistance technique aux pays en développement pour qu'ils puissent participer de façon constructive aux négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Complémentarité des objectifs du Millénaire pour le développement et du Consensus de Monterrey

13. Un certain nombre d'orateurs ont mentionné l'importante complémentarité qui existe entre la Déclaration du Millénaire (et les objectifs du Millénaire du développement) d'une part, et le Consensus de Monterrey d'autre part. Considérés ensemble, ces deux textes constituent une réaffirmation de la Charte des Nations Unies, et plus particulièrement de l'appel à la paix et au développement qui y est lancé. Il existe par ailleurs un lien évident entre la Déclaration et le Consensus puisque tous les deux mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance et l'importance d'une appropriation et d'un encadrement national des initiatives en la matière. Selon certaines délégations, il importe au plus haut point de mobiliser les ressources nationales. Pour cette raison, les organisations et les institutions bancaires régionales devraient faciliter la création d'un environnement favorable à une meilleure mobilisation des ressources nationales et régionales. Plusieurs intervenants ont noté que le travail de préparation du processus de suivi de Monterrey et des objectifs du Millénaire pour le développement a déjà permis d'accomplir des progrès substantiels sur les questions suivantes : stratégie, incidences sur les politiques, et examens. De plus en plus, le processus de suivi de

Monterrey et les objectifs du Millénaire pour le développement sont mis à l'épreuve de la réalité, à la fois parce que leur mise en oeuvre a commencé et parce que la communauté internationale s'est engagée à assumer sa part de responsabilité aux niveaux tant national qu'international.

Les asymétries de la mondialisation

14. La question de l'inégalité face aux avantages de la mondialisation a été évoquée avec insistance par de nombreux orateurs. L'échéancier et l'ampleur des mesures de libéralisation devraient être adaptés en fonction des pays concernés si l'on veut que cette libéralisation ait des effets positifs. De même, un souci d'équité devrait continuer d'informer le suivi de la Conférence de Monterrey.

15. Tout en reconnaissant la puissance et la contribution des forces qui soutiennent la mondialisation, plusieurs délégations ont estimé que les fruits de cette mondialisation n'ont pas été équitablement répartis et qu'elle a créé de nouvelles inégalités. Le protectionnisme – avoué ou honteux – des pays développés, surtout en ce qui concerne les produits agricoles, ne cesse de démentir leurs exhortations au libre-échange. Les petits pays en développement sans littoral et les petits pays en développement insulaires sont tout particulièrement laissés pour compte et, souvent, ne profitent pas de la mondialisation qui caractérise notre siècle.

Propositions nouvelles

16. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a lancé un programme d'obligations asiatiques qui vise à faire fructifier une partie des substantielles réserves de change des pays de cette région. Des obligations sont désormais émises pour financer des travaux d'équipement. D'autres types d'émissions obligataires qui permettraient de mettre l'épargne des particuliers au service du financement des petites et moyennes entreprises sont à l'étude. Des intervenants ont également préconisé des swaps de dette dont le produit servirait à financer l'action sociale.

Table ronde ministérielle 2

Dimensions régionales de l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé des Coprésidents

Samuel Zbogar, Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères de la Slovénie

K. Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique

1. Dix-huit mois après Monterrey, des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, du secteur privé et d'organisations non gouvernementales ont conduit un dialogue fructueux dans le cadre de cette table ronde. Notre réflexion sur les dimensions régionales de l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement a nécessairement abordé aussi les dimensions mondiales de l'application de ces

textes. Nous avons renouvelé notre adhésion au Consensus de Monterrey et souligné qu'il importe de continuer à faire du consensus une priorité de la communauté internationale. Nous sommes également convenus qu'il fallait veiller à ce que les engagements pris à Monterrey soient intégralement tenus et à ce que les efforts déployés à l'échelle mondiale pour inscrire ces engagements dans la réalité se poursuivent. On trouvera ci-dessous un résumé de nos débats.

Considérations générales

2. De nombreux intervenants ont exprimé leur préoccupation face à la réalité du processus actuel de mondialisation et à ses conséquences. On a fait observer que, malgré l'adoption d'un certain nombre d'initiatives et le renforcement du dialogue entre les parties prenantes au développement, les considérations économiques pèsent encore lourdement sur la prise de décisions, au détriment du progrès social et de l'équité économique. Il faudrait donc faire évoluer le modèle actuel vers un système économique plus équitable qui permettrait de satisfaire les besoins et les aspirations et de respecter les droits des personnes défavorisées et des exclus. Il conviendrait, à cet égard, d'accorder une attention particulière à la situation des peuples autochtones. Il faudrait aussi renforcer la solidarité. Un appel a été lancé en faveur d'une refonte du système de valeurs qui fonde les activités de la communauté économique internationale.

3. Plusieurs orateurs ont fait observer que des progrès considérables ont été accomplis dans la façon dont les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux incorporent dans leurs méthodes de travail les acquis du Consensus de Monterrey, notamment sur le plan de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'élimination de la pauvreté. Il faudrait cependant faire plus, car des incohérences subsistent. Il existe encore des programmes et des conditions qui ont des effets négatifs sur l'amélioration de la situation sociale. De plus, dans certains pays, la détérioration de la situation économique et sociale s'accompagne d'une instabilité politique qui pèse encore plus sur le développement.

4. Les participants se sont dits préoccupés par le peu d'attention que la communauté internationale prête aux problèmes de l'emploi, et ils ont souligné que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a pour préalable l'élimination de la pauvreté. Nombre d'entre eux ont affirmé que c'est en créant des emplois que l'on pourra gagner la guerre contre la pauvreté. D'autres ont souligné l'importance qu'il convient d'attacher aux normes de travail et à la qualité des emplois créés. On a également évoqué l'importance des petites entreprises pour la création d'emplois ainsi que le rôle joué par les capitaux de risque dans le fonctionnement de ces entreprises.

5. Certains orateurs ont signalé l'apparition de nouvelles tendances qui font courir des risques inédits au système économique international. Ainsi, par exemple, il existe une interdépendance de plus en plus étroite entre croissance durable et sécurité. S'il est vrai que le terrorisme international constitue une menace qu'il faut éliminer, il convient également de s'attaquer à d'autres types d'activités illégales tel que la traite des êtres humains, les migrations illégales et le trafic de migrants clandestins. À cela s'ajoute que, dans plusieurs pays, de vastes régions échappent au contrôle du gouvernement, ce qui favorise les activités illégales et représente une grave menace contre la stabilité internationale.

Commerce international

6. L'échec des négociations lors de la cinquième réunion ministérielle de l'OMC à Cancún a contribué dans le monde du commerce à une plus grande sensibilisation aux préoccupations des pays en développement. Plusieurs participants font part de leurs inquiétudes sur diverses questions telles que les subventions agricoles, l'accès aux médicaments essentiels et les problèmes de droit de propriété intellectuelle qui y sont liés, l'escalade des droits de douane et l'accès aux marchés. En Afrique, certains pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE pourraient ne pas atteindre la viabilité escomptée en raison des obstacles à leurs exportations de biens résultant des subventions agricoles.

7. Les perspectives et les possibilités offertes par le commerce intrarégional et régional ont diminué. D'aucuns soulignent que l'expansion de l'espace commercial pourrait faciliter la création de richesses et, par conséquent, permettre la mobilisation des ressources nationales. Toutefois, plusieurs participants mettent en avant le fait que les infrastructures limitées constituent également un obstacle majeur aux échanges dans les pays en développement. Les transports limités et coûteux empêchent également l'intégration commerciale dans certaines régions, en particulier en Afrique. Certains soulignent que les possibilités offertes par les nouveaux accords, tels que la Déclaration d'Almaty, pourraient être utilisées pour renforcer les échanges intrarégionaux.

8. Plusieurs intervenants avancent qu'une approche multilatérale est nécessaire pour résoudre les problèmes de déséquilibre sur le plan du pouvoir, des ressources et de l'expression. Les initiatives régionales et bilatérales doivent être négociées comme des éléments constitutifs d'un futur système commercial multilatéral ouvert, réglementé et équitable.

Aide publique au développement (APD)

9. Il est souligné que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) exige un processus important, tant sur le plan de la quantité que de la qualité de l'APD. Certes, la concrétisation des engagements pris à Monterrey en matière d'augmentations de volume constitue un revirement, mais il est clair que le montant des ressources requises est nettement supérieur à celui des ressources engagées. À cet égard, de nouvelles initiatives, telles que la facilité de financement international proposée par le Royaume-Uni, sont essentielles et doivent être appuyées. Les conditions d'octroi de l'aide sont également fondamentales et une part beaucoup plus importante de celle-ci devrait prendre la forme de dons, pour éviter une incidence négative sur le degré d'endettement tolérable des bénéficiaires.

10. Certains progrès ont été réalisés dans divers aspects de la qualité de l'aide, tels que l'obligation de rendre des comptes sur l'utilisation de l'APD, la rationalisation et l'harmonisation des procédures et la collaboration entre donateurs, mais le chemin à parcourir est encore long. La responsabilité financière a progressé dans le cadre des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) et des progrès supplémentaires sont attendus en Afrique, grâce au mécanisme d'évaluation intra-africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Si l'appropriation des programmes par les bénéficiaires et la participation des communautés concernées par ces programmes ont augmenté, lorsqu'on en vient aux questions techniques, les donateurs ont souvent tendance à reprendre les rênes. Outre une amélioration des capacités, une plus grande appropriation implique un

changement culturel. Les DSRP encouragent l'intégration des collectivités locales et des ONG dans la distribution de l'aide. Enfin, la conditionnalité de cette dernière serait plus efficace si les bénéficiaires pouvaient influencer sur ses objectifs.

Dettes extérieures

11. En dépit des progrès réalisés dans la réduction des règlements au titre du service de la dette, il semble que l'élan de l'initiative PPTE ait faibli et que de nouvelles mesures puissent s'avérer nécessaires, y compris pour les pays ne pouvant pas prétendre à cette initiative. Par ailleurs, de nombreux intervenants appellent à une amélioration des critères de détermination du degré d'endettement tolérable, dans la mesure où certains pays qui ont dépassé le point d'achèvement de l'initiative PPTE continuent à devoir faire face à des situations intenable en matière d'endettement. Certains intervenants soulignent également la nécessité d'aborder la question des pays qui ne peuvent pas prétendre à cette initiative mais connaissent une situation d'endettement insoutenable. Outre les institutions de Bretton Woods, l'ONU devrait se voir confier un rôle dans les décisions d'allègement de la dette.

Mobiliser les ressources nationales en faveur du développement

12. Plusieurs intervenants soulignent l'importance de la mobilisation des ressources nationales pour financer le développement. Cette démarche permettrait aux pays en développement de mieux contrôler leur processus de développement, dans la mesure où les ressources nationales ne sont pas sujettes aux mêmes aléas que les ressources extérieures. Ces dernières sont volatiles, elles entraînent habituellement une augmentation de l'endettement du pays et ne répondent fréquemment qu'à une part réduite des besoins de financement de celui-ci. En outre, le développement de systèmes financiers nationaux rendra aussi le pays plus intéressant pour les investisseurs étrangers. À cet égard, certains soulignent qu'il importe de créer des possibilités d'investissements, de sorte que les ressources puissent être employées localement plutôt que transférées vers les économies développées.

13. Les ressources naturelles peuvent contribuer de façon importante au processus de développement des pays concernés. Toutefois, dans plusieurs pays richement dotés en ressources de ce type, on a observé une dégradation sur les plans de la corruption, de la stagnation et des dysfonctionnements du système économique. Dans certains cas, on assiste à un pillage systématique des ressources naturelles à l'exportation à l'étranger du produit tiré de ces ressources. Il est également urgent de mettre en place des procédures plus fermes pour faciliter le retour des fonds illégalement exportés vers les pays développés. Une plus grande transparence dans le secteur bancaire international et une amélioration des normes générales concernant les organismes de garantie de crédit à l'exportation sont préconisées.

Table ronde ministérielle 3

Cohérence et compatibilité des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux qui soutiennent le développement

Résumé des Coprésidents

Mme Luisa Diogo, Ministre de la planification des finances, Mozambique;

M. Ian Golden, Vice-Président, relations extérieures et questions concernant les Nations Unies, Banque mondiale

1. Les discussions ont fait ressortir un large soutien aux efforts des Nations Unies pour amener les parties prenantes à faire le bilan des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey. Certains participants ont noté les importants progrès réalisés dans le déploiement d'efforts internationaux coordonnés pour traiter certaines questions touchant au développement, telles que le VIH/sida. Nombre d'entre nous avons constaté également des lacunes qu'il nous faut combler, et certains des intervenants nous ont suggéré de quelle façon nous pourrions intervenir. Le processus de Monterrey est un processus d'apprentissage collectif entre toutes les parties prenantes. Il fixe non seulement une série d'objectifs politiques que nous devons atteindre, mais il nous offre également une méthode pour nous consulter sur les difficultés à les atteindre et la façon d'envisager des réformes institutionnelles et politiques pour surmonter ces difficultés. De fait, les participants à cette table ronde partageaient un sentiment de responsabilité mutuelle et le souci de pleinement mettre en oeuvre le Consensus de Monterrey. D'où un débat extrêmement riche et un certain nombre de propositions intéressantes.

Cohérence et compatibilité, 18 mois après Monterrey

2. Les participants ont fait état d'un large éventail de préoccupations concernant la cohérence et la compatibilité des objectifs politiques nationaux et mondiaux et de leur mise en oeuvre, faisant ainsi ressortir les aspects multiformes de cette question. Nous souhaitons plus de cohérence et de compatibilité, mais cela ne signifie pas pour autant l'homogénéisation des politiques des économies en développement ou en transition. Au contraire, les diverses parties prenantes – gouvernements, institutions internationales, entreprises et société civile – doivent atteindre les objectifs communs collectivement, tout en tenant compte des besoins et impératifs locaux.

3. Concernant les incohérences et incompatibilités des objectifs politiques et de leur mise en oeuvre, les participants à la table ronde ont concentré leur attention sur quatre domaines de préoccupation : a) l'interaction entre l'environnement économique extérieur et l'espace laissé à la politique nationale; b) les arbitrages entre les objectifs des politiques nationales, tels qu'entre la consolidation budgétaire et les objectifs sociaux, ou la libéralisation des échanges et la création d'emplois, lesquels constituent tous des éléments importants des stratégies de réduction de la pauvreté; c) les incompatibilités au niveau international, telles que les subventions agricoles qui défavorisent les pays auxquels les donateurs fournissent également une aide au développement; et d) le décalage entre la promotion des objectifs de développement du Millénaire et du Consensus de Monterrey, d'une part, et la faible

coordination entre les donateurs et les organisations internationales dans la concrétisation de leurs engagements, d'autre part.

Où en est-on de la mise en oeuvre?

4. Les participants se sont inquiétés du fait que la volonté politique en matière de coopération systématique pour le développement ait pu connaître son apogée à Monterrey. Plusieurs d'entre eux se sont déclarés, en particulier, préoccupés par le manque de progrès dans la libéralisation des échanges. La difficulté à parvenir à des résultats concrets à Cancún a été attribuée à la structure et au processus de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi qu'à l'incapacité des pays développés à faire face à d'importants groupes de pression nationaux défendant des intérêts commerciaux spécifiques et l'ambivalence dont ces pays font preuve dans leur façon de considérer les préoccupations des groupes de pression commerciaux dans les pays en développement.

5. Certains se sont inquiétés du niveau de l'aide publique au développement qui, bien qu'elle soit en progression, reste nettement inférieure à ce qui est nécessaire pour satisfaire aux engagements de la Déclaration du Millénaire. Nous avons pris acte des progrès réalisés quant à l'efficacité de la fourniture de l'aide et l'harmonisation des procédures en la matière, mais nous nous sommes engagés à faire plus et devrions le faire. Différents participants ont souligné la nécessité de poser un regard nouveau sur la nécessité d'alléger plus encore la dette des pays pauvres très endettés. Comme un ministre des finances l'a fait observer, de nombreux pays ont progressé dans leurs stratégies d'ajustement économique et de réduction de la pauvreté, mais ils attendent toujours le soutien escompté de la part de la communauté internationale. Le maintien du faible niveau de fourniture aux Nations Unies des ressources de base pour l'aide au développement a été particulièrement décevant.

6. Enfin, pour ce qui est du bilan, on s'attendait à Monterrey à une progression des flux financiers privés internationaux vers les pays en développement, mais en réalité, ces flux ont fléchi et l'évolution des termes de l'échange dans de nombreux pays a continué à être décevante. Le niveau d'endettement des pays en développement ne cesse d'augmenter et il n'existe pas d'accord sur un ensemble de pratiques quant à la façon de traiter la dette dans les situations de crise. Ce qui décourage le plus les flux financiers privés, mis à part les mauvaises nouvelles, c'est l'incertitude et, actuellement, il y a beaucoup trop d'incertitudes pour ce qui concerne les économies en développement ou en transition.

Nouvelles propositions

7. Un certain nombre de propositions spécifiques ont été formulées pour faire avancer la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey. Parmi celles-ci figure le renforcement des efforts de l'ONU et d'autres pour favoriser le développement des capacités pour les négociations commerciales, ainsi que le renforcement de l'aptitude à réagir aux possibilités d'exportation offertes par la libéralisation des échanges. La libéralisation du commerce devrait impliquer la création d'emplois. En outre, certains ont fait valoir que, dans l'élaboration des politiques macroéconomiques des pays en développement, une plus grande attention devrait être accordée à la création d'emplois, laquelle nécessite un élargissement de l'accès au crédit dans ces pays.

8. Les institutions financières internationales devraient également faire en sorte que les pays en développement soient mieux à même de supporter les risques consécutifs à des chocs extérieurs et de transférer ces risques sur les marchés internationaux des capitaux, grâce aux instruments financiers mis au point au fil du temps dans le secteur privé. L'idée d'une bourse d'échange d'informations sur les économies en développement, qui réponde aux besoins des investisseurs, a également été défendue. Des appels ont aussi été lancés en faveur d'une plus grande coopération internationale en matière d'imposition, de façon notamment à éliminer la concurrence fiscale qui intervient lorsque différents pays essaient d'attirer un même investissement étranger en offrant des allègements fiscaux dont le principal effet est d'affaiblir la base d'imposition de chacun d'eux.

9. En outre, l'impression s'est dégagée qu'il fallait faire quelque chose pour inverser la tendance apparente à un fléchissement de la volonté politique en faveur du développement aux niveaux national et international. Plusieurs propositions ont été formulées en vue de promouvoir un dialogue plus efficace entre les parties prenantes. Au niveau national, par exemple, il a été proposé que le secteur privé s'inspire du processus du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour procéder à des examens par les pairs dans son domaine de compétence, complétant ainsi le mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD. Pour certaines questions, des forums régionaux pourraient constituer un moyen efficace de développer le souci de la cohérence et de l'efficacité politique. De fait, il n'est pas nécessaire de tomber d'accord sur tout au niveau mondial et, dans certains domaines, des forums régionaux ou sous-régionaux peuvent tenir un rôle important, comme l'on a pu le constater en Afrique, mais également en Europe, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Asie et au Moyen-Orient.

10. Un grand nombre de propositions allait dans le sens d'une gouvernance économique mondiale plus efficace et de l'octroi aux Nations Unies d'un plus grand rôle en vue de favoriser l'élaboration d'une politique économique internationale plus cohérente et efficace. Nous avons constaté l'existence d'un consensus quant au caractère souhaitable de recourir plus largement à l'ONU en tant que lieu privilégié de la cohérence mondiale où aborder les questions économiques, financières, commerciales, sociales et environnementales. Comme le montre si clairement le processus de Monterrey, l'ONU est l'instance internationale qui réunit déjà le plus grand nombre de voix – de fait, elle est en mesure de rassembler des représentants de divers ministères, sans parler de représentants des institutions internationales, du secteur privé et de la société civile. Elle s'est déjà également vu confier par la Conférence de Monterrey, le Sommet du Millénaire et les conférences des Nations Unies des années 90 la mission de servir de forum de la cohérence mondiale. Elle est le forum du monde et pourrait en devenir la mémoire.

11. Un certain nombre de propositions ont été faites en vue de permettre aux Nations Unies de remplir plus efficacement leur mission. Certaines étaient spécifiques et modestes, telles que celles de la réalisation par l'Organisation d'une étude spéciale sur les questions de cohérence et de l'organisation d'une nouvelle réunion de notre groupe pour en étudier les résultats et prendre des décisions en conséquence. A également été préconisé, notamment par le secteur privé, un examen des questions relatives à l'endettement international sous les auspices des Nations Unies. De fait, certains ont fait part de leur préoccupation quant à l'initiative prise la semaine dernière par le Groupe des Vingt de poursuivre, au sein de son propre mécanisme intergouvernemental, l'élaboration du projet de code de conduite à

l'intention des gouvernements des pays débiteurs et des créanciers privés, code dont un groupe d'organisations financières privées sont à l'origine. Enfin, nous avons entendu la proposition importante que le Président français avait déjà formulée devant l'Assemblée générale, de créer une nouvelle entité intergouvernementale qui, globalement, tiendrait le rôle que le G-8 a jusqu'à présent joué dans les affaires économiques et qui, maintenant, exige une instance disposant d'une plus grande légitimité internationale.

Conclusion

12. Les débats de notre table ronde font ressortir la nécessité de réfléchir et étudier plus avant les questions de la cohérence et de la gouvernance économique. Comme l'a mentionné l'un des intervenants, les crises financières et économiques arrivent par série et comme un autre l'a signalé, nous devons disposer d'un système commercial et financier cohérent. On ne peut pas dire que nous soyons prêts et capables de faire face à la prochaine série de crises, ni d'offrir un tel système.

Table ronde ministérielle 4

Cohérence et compatibilité des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux qui soutiennent le développement

Résumé des Coprésidents

Ruth Jacoby, Directeur général de l'organisme suédois de coopération pour le développement

J. Lintjer, Vice-Président de la Banque asiatique de développement

1. Les participants ont souligné l'interdépendance du commerce et du développement dans le contexte de l'expérience historique des pays d'Asie avant la crise financière et ont rappelé la leçon de Cancún, à savoir que le commerce est non pas une fin en soi mais un moyen de mobiliser des ressources pour le développement. En revanche, les crises de 1997 qui étaient liées à la situation des comptes de capital ont été porteuses d'un très important message pour les pays d'Asie quant à l'importance du développement des marchés des capitaux pour aider à promouvoir le développement et à lutter contre la pauvreté.

2. Les deux principales questions qui doivent retenir l'attention sont les suivantes : a) le choix à faire entre une approche régionale ouverte et une approche multilatérale de la libération des échanges; et b) l'évaluation de la performance du système monétaire et financier mondial s'agissant de promouvoir le développement et de stimuler l'investissement étranger direct.

Commerce international

3. Le débat a largement porté sur la question du commerce. L'interdépendance du commerce et du développement est reconnue depuis longtemps par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement mais a été récemment inscrite au programme de travail adopté à Doha pour les négociations de l'OMC. Les participants ont été nombreux à déplorer l'issue de la récente conférence ministérielle de l'OMC à Cancún. Ils ont estimé que les accords commerciaux

régionaux pourraient constituer la base d'accords multilatéraux mais que la priorité devait demeurer la mise en oeuvre du programme de Doha. Ils se sont déclarés très attachés à un système commercial fort, multilatéral et réglementé pour faciliter le développement.

4. Deux préoccupations ont également été exprimées : l'une concernant l'argumentation qui sous-tend les négociations commerciales et les différences de perception de la notion de développement entre pays développés et pays en développement; l'autre concernant le manque de fiabilité des estimations statistiques des avantages potentiels.

Flux financiers privés à destination des pays en développement

5. Plusieurs participants ont souligné que des capitaux importants ont été transférés des pays en développement dans les pays développés, ce qui s'est traduit par des flux financiers nets négatifs chez les premiers. Il s'agit là d'un problème systémique préjudiciable à la stabilité des marchés financiers internationaux et nationaux. Pour lutter contre cette tendance, les pays en développement devraient créer un climat favorable à l'intermédiation de l'épargne.

6. On a fait valoir également que le système monétaire et financier international n'est pas toujours favorable au développement. L'absence de mouvements de capitaux vers certains pays en développement a porté préjudice aux processus de développement, ces pays se trouvant privés des moyens de développer le commerce et l'investissement, d'atténuer les problèmes chronique du chômage, d'améliorer le niveau de vie ou d'atténuer la pauvreté. La réalisation des objectifs de développement du Millénaire est de ce fait compromise.

Surveillance macroéconomique

7. Un participant appartenant à une organisation intergouvernementale a souligné l'importance de la surveillance multilatérale pour la prévention des crises et la promotion d'une économie saine. Il a toutefois critiqué le manque d'attention accordée aux pays qui influencent le comportement de l'économie mondiale, a relevé que la surveillance porte surtout sur les petits pays, et s'est référé aux risques systémiques que comporte la situation budgétaire actuelle de la principale économie du monde. À cet égard, on a émis l'avis que si les pays d'Asie qui subissent le contre-coup des crises financières se constituent des réserves, c'est en partie parce qu'ils n'ont pas confiance dans le système actuel. L'intervenant a abordé les questions de gouvernance des institutions financières internationales; le processus de décisions au sein de ces institutions laisse à désirer sur le plan de la transparence, de l'obligation redditionnelle et de la légitimité. Les pays en développement ne se font pas entendre suffisamment dans les institutions de Bretton Woods et la répartition des voix ne reflète pas réellement la dimension des économies. De vastes pays comme le Brésil disposent d'un moindre nombre de voix que de petites économies comme la Belgique.

8. Certains participants ont souligné que l'absence de capacités que l'on constate généralement à l'échelon national ne permet pas la mise en place de systèmes financiers rationnels, qui donneraient confiance aux investisseurs, tant internationaux que locaux, et les porteraient à faire les investissements productifs nécessaires pour la croissance et le développement.

Compatibilité

9. On a reconnu que la comptabilité des systèmes commerciaux, monétaires et financiers laisse beaucoup à désirer. Il importe de l'améliorer aux niveaux national, régional et mondial. Les participants ont accordé beaucoup d'attention à la question de la compatibilité à l'échelon national. Les politiques préconisées par les diverses institutions nationales doivent être compatibles tant entre elles qu'avec les objectifs convenus sur le plan international. Il importe que les conclusions des réunions et débats internationaux soient transmises à l'échelon national. On pourrait améliorer la situation à cet égard en prévoyant une participation de plus haut niveau à ces réunions. Certains participants ont suggéré de confier à un organisme plus directement compétent et doté d'un certain pouvoir de décision la direction de ce genre de débat, de manière à attirer des fonctionnaires de haut niveau.

10. Deux observations d'ordre général ont été faites : l'une selon laquelle, bien qu'il y ait compatibilité entre les objectifs fixés dans les textes constitutifs des différentes institutions, un niveau de participation plus élevé demeure nécessaire; la seconde pour souligner que l'on pourrait accroître la compatibilité en utilisant de nouvelles formes d'interactions constructives entre les divers protagonistes, le secteur privé et la société civile.

11. Eu égard à l'insuffisance des progrès accomplis, on a estimé que les quatre questions suivantes requièrent une attention particulière :

a) La création de capacités dans le domaine du commerce doit s'accompagner de la création de capacités de production afin que les pays puissent tirer parti d'une expansion de leurs échanges;

b) L'attention du secteur public se porte sur les pays les moins avancés, en particulier en ce qui concerne l'allègement de la dette et l'aide publique au développement. Le secteur privé, qui est particulièrement bien placé en matière de compétence financière, s'intéresse à des activités dans les pays de revenu moyen. Les flux de capitaux privés vers l'ensemble des pays se trouveraient stimulés si les moyens de diversification des risques étaient plus développés, ce qui permettrait au secteur privé d'intervenir. Les banques multilatérales devraient s'employer à atténuer les risques;

c) Il conviendrait de renforcer les organisations qui traitent de questions ne pouvant être examinées dans le cadre de l'OMC, par exemple l'OIT pour les questions de main-d'oeuvre et les questions sociales et les organisations travaillant dans le domaine de l'environnement;

d) Il est nécessaire d'envisager un financement plus réaliste de la mise en oeuvre des objectifs de développement du Millénaire (voir par. 17 ci-dessous).

Nouvelles propositions

12. Le représentant d'un pays a souligné la nécessité de renforcer les relations et les interactions entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'OMC, et a indiqué que son pays – la Norvège – a de nombreuses idées sur ce que l'on peut faire à cet égard.

13. Un autre représentant de pays a suggéré de faire fond sur l'expérience du Bureau du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement en constituant au sein du Conseil économique et social un organe

analogue dans lequel les régions seraient représentées de manière équilibrée et qui serait chargé de collaborer avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce.

14. Le représentant de l'OIT a proposé que le Conseil économique et social examine attentivement, lors de sa prochaine réunion de printemps avec les institutions de Bretton Woods, les deux questions suivantes : i) les sorties de fonds des pays en développement à destination des pays développés, et ii) le chômage et les mesures à prendre dans ce domaine pour assurer la cohérence. L'examen de ces questions irait dans le sens de la notion de cohérence telle qu'énoncée dans la Charte des Nations Unies et dans les objectifs fondamentaux de l'Organisation.

15. Le même représentant a également proposé d'étudier la possibilité de tenir au début de chaque session de l'Assemblée générale une réunion au sommet à laquelle la participation serait conçue sur le modèle du Bureau, qui comprend les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Cela permettrait, dans le cadre de l'ONU, un débat portant sur les questions économiques mondiales et les problèmes de compatibilité qui s'y rapportent.

16. Le représentant du Forum économique mondial a proposé la création au niveau des dirigeants d'un G-8 élargi qui comprendrait 20 pays ou plus et opérerait selon le modèle du Conseil de sécurité, mais dans le domaine économique. Les réunions au sommet que tiendrait ce groupe seraient saisies d'un rapport commun des présidents des institutions de Bretton Woods, et le groupe élargi exercerait un rôle de tutelle sur l'économie mondiale. À titre transitoire, en attendant qu'une telle conception se concrétise, le mécanisme existant dans le cadre de l'ONU pour le financement du développement pourrait permettre de créer des instances de discussions plus intégrées et interdisciplinaires afin d'éliminer les obstacles à la compatibilité dont souffre actuellement le contexte économique mondial.

17. Le même représentant a proposé de recourir à des méthodes plus réalistes pour financer la réalisation des objectifs de développement du Millénaire grâce à l'établissement d'une articulation cohérente entre les options possibles telles que l'allocation de droits de tirage spéciaux, l'utilisation de l'or du FMI, un régime d'aide publique au développement plus acceptable sur le plan politique, l'exploitation du capital des banques multilatérales de développement et l'élargissement de l'assiette fiscale dans les pays en développement.

18. Un représentant du monde des affaires a présenté une proposition technique visant à améliorer le fonctionnement des systèmes monétaires et financiers grâce à des solutions fondées sur le fonctionnement du marché, par exemple l'externalisation de la cotation des banques moyennant l'émission par les banques d'obligations libellées en dollars et la cotation de ces obligations par des organismes spécialisés. Cette méthode réduirait le fardeau que représente pour les pouvoirs publics la tâche de réglementation. L'un des coprésidents, présentant des observations sur l'aspect technique de cette proposition, a souligné qu'il importait d'envisager les moyens d'exploiter les interactions entre les divers protagonistes du processus de financement du développement pour appliquer concrètement les idées de ce genre, et de « définir les modalités de collaboration pour utiliser les suggestions reçues ».

19. Le représentant d'une ONG a proposé que le Conseil économique et social constitue un groupe de travail multipartite pour examiner de manière indépendante

la question de la réforme des institutions financières internationales et l'accroissement du rôle des pays en développement dans leurs mécanismes de décision, ainsi que le renforcement du Conseil économique et social par la constitution d'un comité directeur au sein du Conseil.

Table ronde ministérielle 5

Lien existant entre les progrès accomplis dans l'application des accords convenus et des engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, en particulier ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Résumé des Coprésidents

Hilde Frafjord Johnson, Ministre du développement international de la Norvège

Jose Antonio Ocampo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

1. La table ronde a suscité un échange de vues animé sur ce qu'ont fait les pays en développement, les pays développés et les organisations multilatérales et ce qui reste à faire pour donner suite à la Conférence de Monterrey et pour assurer la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et des objectifs d'autres conférences internationales. Dans ce contexte, le débat a porté sur l'importance du suivi des progrès accomplis à l'échelon national et mondial, notamment dans la réalisation de l'objectif 8. Les participants ont noté qu'un suivi est essentiel pour que les engagements revêtent tout leur sens et pour permettre de faire le point des progrès accomplis. Ils ont salué les mesures prises par l'Organisation des Nations Unies et par la Banque mondiale pour mettre en place un cadre mondial de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire, utilisant à cet effet les travaux de suivi menés par les Nations Unies à l'échelon national. Un participant a suggéré d'élaborer un cadre mondial analogue pour suivre l'application du Consensus de Monterrey.

2. Les participants ont noté que si des progrès ont été accomplis dans la mise en oeuvre du consensus de Monterrey et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, les résultats ont été inégaux selon les pays et selon les objectifs. Nombre de participants ont souligné que l'écart est grand entre les ressources nécessaires et les moyens disponibles pour financer la réalisation des objectifs et qu'il est urgent d'appliquer des politiques nationales et internationales cohérentes pour mobiliser des moyens de financement supplémentaires. Ils ont également souligné qu'il importe de poursuivre les travaux sur des mécanismes novateurs permettant de générer de nouvelles ressources, notamment l'émission d'obligations internationales, la création d'une instance internationale de financement et la constitution de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé. À cet égard, certains participants ont noté que l'élément déterminant indispensable dans l'application des politiques qui doivent permettre de mobiliser les moyens nécessaires pour le financement du développement est la volonté politique.

Politiques internes

3. Les représentants de nombreux pays en développement ont signalé les importants progrès réalisés dans leur pays en application du Consensus de Monterrey, notamment pour améliorer la gouvernance, lutter contre la corruption et mettre en oeuvre des réformes économiques internes. Ils se sont déclarés parfaitement conscients de l'importance d'efforts soutenus en ce sens. On a souligné qu'une plus grande égalité de répartition, notamment par la réforme du système fiscal, contribuerait largement à permettre de combattre la pauvreté dans certains pays à revenu moyen. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique offre l'exemple d'un programme régional de réforme qui fait partie intégrante de l'action engagée pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey. Neuf des 18 pays ayant obtenu de bons résultats et dont la Banque mondiale a estimé récemment qu'ils étaient en mesure d'absorber une aide étrangère accrue se trouvent en Afrique. Cependant, certains représentants se sont plaints de ce que les efforts ainsi faits à l'échelon national sont contrecarrés par l'absence d'appui de la communauté internationale en raison de la détérioration du climat économique mondial, des pressions concurrentes qui s'exercent sur les ressources financières et de l'absence de volonté politique dans les pays développés.

Aide publique au développement

4. De nombreux représentants de pays donateurs ont fait rapport sur les progrès réalisés par leurs pays pour accroître l'aide aux pays en développement; l'Union européenne a mentionné notamment la mobilisation du tiers des engagements pris pour la période allant jusqu'à 2006 dans la seule année qui a suivi la Conférence de Monterrey. Cependant, le niveau actuel des engagements globaux pour l'augmentation de l'aide publique au développement, qui est de l'ordre de 16 milliards de dollars d'ici à 2006, reste bien inférieur au montant estimatif annuel de 50 milliards de dollars requis pour la réalisation des objectifs du Millénaire. On a souligné que la raison de ce déficit est non pas le manque de ressources mais la priorité relativement faible accordée au développement par rapport à d'autres secteurs. On a noté également avec regret la lenteur des progrès réalisés pour accroître l'efficacité de l'aide et en assurer l'harmonisation et la coordination depuis l'accord de Rome. Toutefois le représentant de l'Union européenne a souligné que la capacité d'absorption des pays en développement représente un obstacle au déboursement de l'aide disponible. Certains pays d'Europe centrale qui vont devenir membres de l'Union européenne ont offert de reconduire leur assistance au développement et de faire part de l'expérience qu'ils ont acquise et continuent à acquérir du fait de leur transition.

Allègement de la dette

5. Plusieurs représentants ont fait valoir que le fardeau insoutenable de la dette constituait l'une des principales entraves à la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et ont préconisé une annulation de la dette. Même de nombreux pays ne faisant pas partie des pays pauvres très endettés (PPTE) devaient consacrer au service de la dette une proportion intolérable des recettes publiques qui pourraient être affectées au développement. Certaines délégations ont indiqué que l'initiative en faveur des

PPTE fonctionnait trop lentement et que ses résultats étaient trop peu probants pour assurer la viabilité de la dette.

Commerce international

6. Des représentants ont déploré l'échec des négociations commerciales de Cancún et ont souligné qu'il importait de retrouver d'urgence l'élan des négociations de Doha. L'amélioration de l'accès des exportations des pays en développement aux marchés des pays développés, en particulier les produits agricoles, était l'un des facteurs les plus efficaces pouvant contribuer à réduire la pauvreté dans ces pays. Les très larges subventions agricoles que les pays industrialisés accordaient à leur industrie agricole faisaient paraître dérisoires les flux de l'aide et neutralisaient l'avantage relatif le plus important qu'avaient les pays en développement. On a également rappelé aux ministres du commerce les obligations qui incombent à leurs pays en matière de droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, et l'importance de la cohérence des politiques dans ce domaine.

7. Certains représentants ont également appelé l'attention sur la question d'une plus grande mobilité internationale des facteurs de production en vue de faciliter le développement économique à l'échelle mondiale, notamment des moyens novateurs de faciliter le transfert de technologie et les mouvements de capitaux et de travailleurs, qui soient avantageux sur le plan économique. Compte tenu de l'importance croissante des envois de fonds en tant que source de financement pour de nombreux pays en développement, des programmes de mobilité de la main-d'oeuvre rationnellement conçus et convenablement gérés pourraient être lancés pour aider les pays en développement.

Mobilisation de ressources intérieures pour le développement

8. De nombreux participants ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud. Une initiative d'un groupe de trois pays en développement – Afrique du Sud, Brésil et Inde – visant à mobiliser des ressources pour lutter contre la pauvreté et la faim a été citée en exemple. Les autres participants ont convenu qu'il faudrait explorer de nouvelles idées de coopération Sud-Sud.

9. De nombreux participants ont également souligné le rôle déterminant du secteur privé en tant que source des investissements, du transfert de technologie et de compétences et de la croissance économique nécessaires pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement et certains ont demandé d'explorer les moyens de promouvoir ce rôle. Ils ont également convenu que de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé sont importants, les ressources privées n'étant pas toujours disponibles là où on en a besoin. Il importait de reconnaître que le profit était le principal moteur de l'investissement privé. Si les risques politiques pour les investissements privés dans les pays en développement pouvaient être réduits, beaucoup plus de financements privés pourraient devenir disponibles.

Nouvelles propositions

10. Des initiatives visant à encourager le dialogue sur la promotion de la volonté politique ont été proposées. Il importait de susciter au niveau national l'appui du public à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

11. Il importait également de procéder à une réforme de l'ONU dans les domaines économique et social pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat, et de renforcer le dialogue entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'OMC.

12. Pour la prochaine session du Conseil économique et social, l'ONU devait établir un rapport distinct dans lequel serait donné un aperçu de la cohérence des politiques aux niveaux national et international.

13. Il faudrait procéder d'ici à 2005 à un examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey, examen qui devrait être intégré à l'examen global de la mise en oeuvre des textes issus des conférences des Nations Unies.

14. Des mesures spéciales devraient être envisagées pour faire face à la situation de la dette des pays ne bénéficiant pas de l'initiative en faveur des PPTE, y compris des initiatives en dehors du Club de Paris.

15. Il faudrait intégrer les intérêts et les droits des femmes aux autres objectifs du Millénaire pour le développement (à l'exception de l'objectif 3). L'autonomisation des femmes et les intérêts des femmes devraient être au coeur du processus de mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Table ronde ministérielle 6

Lien existant entre les progrès accomplis dans l'application des accords convenus et des engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, en particulier ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Résumé des Coprésidents

Gonzalo Garcia Nunez, Directeur de la Banque centrale du Pérou et Envoyé spécial du Président du Pérou

Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

1. Les participants à la table ronde ont exploré le lien entre la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'accord ayant été mis en particulier sur les partenariats mondiaux. La Déclaration du Millénaire offrait un cadre puissant de mesures du développement tandis que le Consensus de Monterrey constituait un ensemble global d'engagements et d'accords pour le financement du développement. Les participants ont exprimé tout un éventail d'opinions allant d'un sentiment de frustration face à la lenteur des progrès en matière de mise en oeuvre des objectifs du Millénaire à un optimisme prudent quant aux perspectives d'avenir. À cet égard, des intervenants ont avancé diverses idées et propositions pouvant contribuer à atteindre intégralement les objectifs en matière de financement du développement. Il a été

souligné qu'il importait de maintenir l'esprit de Monterrey grâce à l'inclusion, à une approche multipartite et aux partenariats pour le développement.

Questions de politiques intérieures

2. Les participants se sont accordés à penser que tous les pays étaient au premier chef responsables de leur propre développement. Des politiques intérieures saines étaient déterminantes aussi bien pour mobiliser les ressources intérieures que pour attirer les flux de ressources internationaux aux fins du développement. La bonne gouvernance était essentielle pour l'application efficace des politiques intérieures et l'utilisation rationnelle des ressources intérieures et internationales. Pour appuyer les efforts nationaux, des partenariats entre les divers acteurs s'imposaient également.

3. Plusieurs participants ont cité le NEPAD comme exemple de politique intérieure et extérieure novatrice bénéficiant d'un solide appui international. Il a été indiqué que les pays africains avaient fait des progrès sensibles au cours de ces dernières années en matière d'amélioration de la gouvernance et de la gestion macroéconomique. Ces efforts n'avaient toutefois pas suscité un appui équivalent de la part de la communauté internationale, notamment sous forme d'investissements étrangers directs en Afrique subsaharienne. Pour illustrer le sentiment de frustration, il a été noté que les pays d'Afrique n'avaient jamais été aussi bien gouvernés et pourtant l'aide par habitant n'avait jamais été aussi faible et demeurait bien en deçà de la capacité d'absorption de ces pays. Pour conclure sur une note optimiste, on a estimé qu'on se trouvait en présence d'une occasion historique d'accroître l'aide au développement octroyée au continent.

Commerce international

4. Les participants se sont accordés à penser que le commerce constituait un puissant moteur de développement. L'échec des négociations de Cancún renforçait le sentiment de frustration au sujet de l'application du programme de Doha pour le développement. On a estimé qu'une reprise rapide des négociations commerciales multilatérales était indispensable pour parvenir à un accord sur la libéralisation et la promotion des échanges commerciaux. Plusieurs participants ont souligné la nécessité de renforcer les capacités et d'améliorer l'accès des pays en développement, en particulier les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Flux de ressources privés et publics pour le développement

5. Il a été estimé que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement exigerait des niveaux de ressources financières plus élevés et des mécanismes concrets au niveau international. Le ralentissement de l'activité économique mondiale et l'évolution récente de la situation politique, y compris les situations de conflit, avaient eu une incidence négative sur le volume des transferts de ressources nets vers les pays en développement. La reprise de l'économie mondiale qui s'amorçait était porteuse d'optimisme. Toutefois, un certain nombre de participants étaient d'avis que le respect des engagements et l'application des accords concernant le financement du développement devraient être inconditionnels.

6. On a fait valoir que pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement dans des domaines essentiels tels que la santé et l'éducation, il

faudrait réexaminer et réduire les conditionnalités de l'aide. D'autres participants ont évoqué les progrès accomplis récemment en matière d'augmentation du volume et d'amélioration de la qualité de l'aide publique au développement. Un intervenant a souligné l'importance des investissements étrangers directs pour la création d'emplois dans les pays en développement, qui pouvaient à leur tour aider à faire face à des problèmes sociaux vitaux tels que l'éducation et la santé.

7. Un autre intervenant a parlé de divers outils pour améliorer le flux d'informations concernant les possibilités d'investissement dans le secteur privé des pays en développement. Ces outils permettraient de remédier au manque d'information et renforceraient la confiance des investisseurs. Des projets pilotes exécutés par des participants des milieux d'affaires ont été cités.

8. Un appel a été lancé par des représentants, tant du secteur public que du secteur non gouvernemental, dans le sens de l'exploration et de la mise en oeuvre de mécanismes financiers novateurs, ainsi que d'autres outils pratiques et viables, qui pourraient aider les pays en développement à mobiliser des ressources pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

9. La proposition du Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni concernant une facilité de financement internationale a été accueillie avec satisfaction. Il a également été fait référence à une proposition tendant à imposer la fortune créée par la mondialisation.

Dette extérieure

10. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement passait par l'adoption d'autres mesures de remise de la dette. Il a été noté que l'initiative en faveur des PPT ne portait que sur 10 % du fardeau total de la dette des pays en développement et qu'il faudrait prendre d'autres initiatives pour alléger le fardeau de la dette des pays en développement et des pays en transition à revenu intermédiaire. Un participant a noté que, vu l'échec du mécanisme des droits de tirage spéciaux, un nouveau forum devrait être institué pour débattre du problème de la dette souveraine, et il a exprimé son appui à la proposition concernant la création d'un groupe de travail multipartite sur les questions relatives à la dette.

Questions systémiques

11. Il a été rappelé que la Conférence de Monterrey constituait un forum exceptionnel pour un engagement multipartite dans le financement du processus de développement. À cet égard, la cohérence des politiques à tous les niveaux était indispensable. Les objectifs du Millénaire pour le développement et le Consensus de Monterrey offraient tous les deux un cadre commun pour une cohérence, une coordination et une coopération accrues entre toutes les parties prenantes. Au niveau national, plusieurs gouvernements avaient fait des progrès sensibles en matière d'amélioration des politiques grâce à l'action de leurs ministères du développement, des finances, du commerce et des affaires étrangères, ainsi que de leurs banques centrales. Au niveau international, il importait de créer un forum pour se pencher sur la question de la cohérence en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, il a été fait référence à tout un éventail de propositions concernant le renforcement et la réforme du Conseil économique et social. Dans la même veine, l'importance de l'évaluation des progrès accomplis, à laquelle il serait procédé en 2005, a été soulignée.

Conclusion

12. Le sentiment qui prévalait portait à croire qu'il importait de maintenir aussi bien l'esprit de Monterrey que l'élan en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La campagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, parrainée par l'ONU, avait beaucoup contribué à sensibiliser le public et à mobiliser son appui tant au niveau national qu'au niveau international. La volonté politique était déterminante pour l'application des accords conclus et des engagements pris au Sommet du Millénaire et à la Conférence de Monterrey.

Table ronde ministérielle 7

Lien existant entre les progrès accomplis dans l'application des accords convenus et des engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement et la promotion du développement durable, d'une croissance économique soutenue et de l'élimination de la pauvreté visant à la mise en place d'un système économique mondial équitable

Résumé des Coprésidents

Donald Kaberuka, Ministre des finances et de la planification du Rwanda

Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED

1. Les participants ont noté que l'un des succès de la Conférence de Monterrey était la prise de conscience que c'était à chaque pays qu'il incombait au premier chef d'assurer son développement économique et social et que les pays en développement avaient besoin d'aide pour créer un environnement favorable au développement. Les débats ont été axés sur les résultats concrets obtenus par de nombreux pays en développement sur le plan des réformes intérieures et la nécessité pour les pays de s'acquitter des engagements pris à Monterrey.

2. Il a été noté par ailleurs que le financement du développement était essentiel à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'atténuation de la pauvreté et l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre la féminisation de la pauvreté, ainsi que la recherche d'une solution aux problèmes que posaient le VIH/sida et d'autres maladies.

Mobilisation des ressources intérieures

3. Il est largement admis que les ressources intérieures constituent une source importante de financement du développement et que les réformes entreprises par un pays peuvent accroître sa capacité de mobiliser des ressources financières intérieures. Plusieurs participants ont fait état de réformes efficaces entreprises dans leur pays, notamment l'application de politiques macroéconomiques judicieuses, en particulier des réformes fiscales, des politiques monétaires et une réforme du secteur financier, l'amélioration de la gouvernance grâce à une transparence accrue et l'application d'une réglementation contre la corruption. Un participant a noté que

les réformes fiscales fondées sur la transparence, la responsabilisation et la simplification des procédures permettaient d'accroître efficacement les recettes publiques. De surcroît, les politiques visant à mobiliser les ressources financières internes peuvent créer un environnement propice à l'investissement étranger direct. Toutefois, malgré les réalisations, les flux nets de capitaux des pays en développement vers les pays développés se poursuivent. En outre, les ponctions supplémentaires de ressources financières internes, notamment celles associées au VIH/sida, posent de nouveaux problèmes à de nombreux pays.

Investissement étranger direct

4. Les participants ont noté que malgré les réformes entreprises dans de nombreux pays, le montant de l'investissement étranger direct réalisé récemment est plus faible que par le passé. Cela tient en partie aux faibles taux de croissance économique enregistrés dans le monde, d'où la nécessité d'une plus grande coordination des politiques macroéconomiques entre les grands pays développés. On a indiqué que l'investissement étranger direct était généralement concentré dans quelques pays et ne portait que sur un nombre limité de projets.

Commerce international

5. Les participants ont estimé que la récente réunion de Cancún a été un important revers et ont souligné l'importance que revêtait le commerce comme point essentiel à l'ordre du jour du processus de financement du développement.

6. L'absence d'initiatives notables et d'orientation pourrait compromettre l'engagement pris à Monterrey de créer un système commercial multilatéral en appui au développement. Les participants ont donc lancé un appel afin que les uns et les autres tiennent compte du message issu du Dialogue de haut niveau selon lequel il faudrait reprendre dès que possible les négociations de Doha en s'engageant clairement à replacer le développement au centre des préoccupations commerciales.

7. Les participants ont noté que les subventions agricoles accordées par les pays développés et les faibles tarifs douaniers pratiqués dans les pays en développement engendraient des déséquilibres insoutenables dans le système commercial mondial. D'aucuns ont estimé que l'accès des pays en développement au marché (en particulier pour les produits agricoles et textiles) et la cessation des subventions agricoles accordées par les pays développés étaient les préoccupations les plus urgentes en matière de commerce.

8. Les participants ont également souligné qu'il fallait d'urgence se pencher sur les questions d'exécution en suspens et sur le traitement spécial et différencié. Certains ont mis en garde contre un élargissement du système commercial aux domaines non commerciaux. À cet égard, ils ont demandé que les questions de Singapour soient exclues des futures négociations et que l'on procède à un examen de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et de l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce.

Aide publique au développement

9. Les participants se sont penchés sur les progrès réalisés pour ce qui est d'accroître le volume et l'efficacité des flux d'aide publique au développement

(APD) vers les pays bénéficiaires. Ils ont noté que si les diverses initiatives annoncées à Monterrey, notamment le Compte du millénaire des États-Unis, n'ont pas encore été pleinement mises en oeuvre, on assiste à un renversement de la tendance à la baisse de l'APD. Les participants ont salué les pays donateurs qui ont atteint ou dépassé l'objectif convenu de consacrer 0,7 % du PIB à l'APD et ont exhorté les autres à en faire de même. Vu que les transferts nets de ressources vers les pays en développement demeurent négatifs, les participants ont souligné qu'il fallait rapidement accroître l'aide et la décaisser avec diligence selon un échéancier prévisible. La facilité de financement international, dont la création a été proposée, a été perçue comme un important mécanisme potentiel que la communauté internationale devrait étudier sérieusement. On a également noté que le Fonds de solidarité mondial créé au Sommet pour le développement durable pourrait devenir une autre source de financement une fois doté de ressources suffisantes. Des intervenants ont souligné qu'il était indispensable d'assurer et d'accroître la qualité de l'aide. À cet égard, la Déclaration de Rome sur l'harmonisation a été considérée comme un effort indispensable pour harmoniser et réduire les multiples conditions que les donateurs imposaient aux pays en développement et pour aider ces derniers à prendre en charge leur propre développement.

Dette extérieure

10. Plusieurs participants ont souligné que les niveaux d'endettement insoutenables empêchaient de nombreux pays de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Ils se sont félicités de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui était un important instrument d'allègement de la dette. Cependant, la plupart des intervenants ont relevé qu'à ce jour l'initiative n'a pas été à la hauteur des attentes, même pour les pays qui ont atteint le point d'achèvement. On a donc proposé un assouplissement des critères d'éligibilité de sorte à faire participer davantage de pays au processus. On a également soutenu que la dette de nombreux pays à revenu intermédiaire n'était pas viable mais qu'il n'existait pas de mécanisme pour faire face à ce problème. Plusieurs participants ont souligné que l'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle plus actif en mettant au point de nouveaux mécanismes pour régler les problèmes entre les débiteurs et leurs créanciers.

Participation

11. De nombreux intervenants ont souligné que les pays en développement devraient participer davantage à la prise des décisions économiques à l'échelle internationale. Ils se sont déclarés favorables à l'examen en cours de ces questions par le FMI et la Banque mondiale. Néanmoins, a-t-on souligné, aucun résultat concret n'a été obtenu à ce jour.

Cohérence

12. Des intervenants ont souligné qu'il fallait plus de cohérence et de compatibilité entre les politiques financière, monétaire et commerciale pour soutenir le développement. Ils ont demandé aux décideurs des pays développés de tenir compte des perspectives de développement à l'échelle mondiale lorsqu'ils prennent des décisions concernant diverses questions économiques, sociales et financières. À cet égard, l'inscription des questions commerciales dans le cadre du financement du développement a été considérée comme un important pas en avant. De manière plus

générale, de nombreux participants ont souligné qu'il fallait procéder à une réforme du système multilatéral. L'un des aspects de cette réforme consisterait à favoriser davantage la participation de la société civile et du secteur privé.

Conclusion

13. Pour de nombreux intervenants, les sorties de capitaux des pays en développement étaient le signe le plus manifeste que les objectifs définis dans le Consensus de Monterrey sont loin d'être atteints, bien que des progrès aient été accomplis sur de nombreuses questions. Parallèlement, il a été largement admis que Monterrey était un processus qui se poursuivait en même temps que d'autres initiatives mondiales et qu'il constituait un point de départ pour la promotion du développement.

14. Les participants ont souligné le rôle essentiel que jouait la réunion annuelle de haut niveau organisée au printemps entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods et l'OMC pour maintenir l'élan du processus de Monterrey. On a estimé que la création de groupes de travail chargés des principales questions à l'ordre du jour du Consensus de Monterrey et le renforcement du Bureau du financement du développement étaient de nature à accroître l'efficacité du financement du développement.

Table ronde ministérielle 8

Lien existant entre les progrès accomplis dans l'application des accords convenus et des engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement et la promotion du développement durable, d'une croissance économique soutenue et de l'élimination de la pauvreté visant à la mise en place d'un système économique mondial équitable

Résumé des Coprésidents

Fernando Canales Clariond, Ministre de l'économie du Mexique

Mark Allen, Directeur par intérim du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du Fonds monétaire international

1. La table ronde a porté sur un large éventail de questions issues des engagements pris dans le Consensus de Monterrey et d'autres accords internationaux connexes, en particulier les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Les participants étaient d'avis que la Conférence internationale sur le financement du développement a lancé un nouveau partenariat pour le développement fondé sur le principe de la responsabilité mutuelle des pays développés et des pays en développement. Dans le cadre de cette approche globale, la participation active et l'appui des principales parties prenantes, en particulier des organisations commerciales et financières internationales et du système des Nations Unies, sont essentiels. L'appui de la société civile et des milieux d'affaires est également nécessaire pour accomplir des progrès dans la réalisation des objectifs de Monterrey.

Environnement extérieur

2. Les participants ont examiné la vulnérabilité des pays en développement face aux chocs extérieurs et, à cet égard, ont estimé que pour réaliser les objectifs du Consensus de Monterrey, il fallait une assistance internationale pour renforcer les capacités et un environnement économique international porteur pour assurer une croissance soutenue.

3. Le commerce étant indispensable à la croissance économique, de nombreux participants ont souligné la nécessité d'un système commercial équitable. Tout en considérant que la récente réunion de l'OMC à Cancún a pu être un revers, les participants étaient d'avis que les négociations commerciales multilatérales doivent se poursuivre sans délai, conformément au programme de Doha pour le développement. Les échanges des pays en développement pourraient tirer largement parti de l'élimination des subventions et des obstacles qui ont des effets de distorsion, en particulier les subventions agricoles qui faussent le commerce et les mesures antidumping imposées par les pays développés, ainsi que d'un meilleur accès de leurs produits aux marchés des pays développés, d'un accroissement de l'assistance technique et du renforcement des capacités et de meilleures règles de conduite pour les sociétés multinationales.

4. On a estimé que l'application d'un traitement spécial et différencié aux pays en développement dans le cadre des négociations multilatérales était indispensable à l'instauration d'un environnement international porteur.

5. On a également indiqué que la croissance de l'emploi contribuait pour beaucoup à réduire la pauvreté. S'il est vrai que le commerce est un instrument de lutte contre la pauvreté, la planification des étapes de la libéralisation du commerce et la mise en place de capacités d'exportation dans les pays en développement ont été jugées essentielles pour permettre à ces pays de tirer profit du commerce.

6. Les ressources financières intérieures des pays en développement ne suffisent pas pour assurer la croissance et le développement; elles doivent donc être complétées par des apports substantiellement accrus d'APD et d'autres ressources pour que ces pays puissent réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale. On a certes reconnu que l'APD avait augmenté mais aussi que cette augmentation demeurait en deçà des engagements pris à Monterrey. Certaines idées ont été avancées en vue d'accroître les apports de ressources aux pays en développement, notamment les efforts visant à améliorer la coopération fiscale internationale afin d'empêcher l'évasion fiscale et d'accroître les recettes fiscales.

Allègement de la dette

7. Plusieurs participants ont estimé que la dette extérieure était un important obstacle pour les pays en développement. Les mesures d'allègement de la dette sont donc indispensables pour libérer les ressources requises pour assurer la croissance et le développement durable. Ces mesures ne devraient pas être limitées aux pays pauvres très endettés. Un participant a proposé la création d'un groupe d'experts qui serait chargé d'analyser l'impact de la dette extérieure sur les pays en développement et de proposer des mécanismes appropriés pour en réduire les effets.

Politiques intérieures

8. La croissance économique est une condition préalable au développement. Des mesures plus directes devraient également être prises pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement humain. La réduction du chômage et la réalisation d'investissements dans le secteur de l'éducation et de la santé devraient ainsi être une priorité. Certains participants ont également indiqué qu'il faudrait consacrer un pourcentage élevé du produit intérieur brut aux dépenses sociales, même en période de restriction budgétaire.

9. Les pays devraient adopter un mode de développement durable propre à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, favoriser la cohésion sociale et prévenir les conflits. La paix et la sécurité sont des conditions préalables à une croissance économique soutenue.

10. S'agissant des programmes d'aide, on a fait valoir que les pays en développement devraient maîtriser davantage les politiques. Il faudrait renforcer les capacités, la bonne gouvernance et l'assistance technique dans les pays en développement, dans un environnement démocratique.

11. Les participants ont demandé l'instauration d'un environnement porteur pour les entreprises nationales, en particulier les petites et moyennes entreprises. Il s'agissait notamment d'instaurer un cadre réglementaire et juridique favorable et d'améliorer la transparence et les flux d'informations entre les gouvernements et les investisseurs. Plusieurs intervenants ont évoqué le problème de la corruption et ses conséquences pour l'investissement, tant étranger qu'intérieur. On a également demandé que davantage de travaux soient faits pour examiner le climat défavorable auquel se heurtent les petites et moyennes entreprises.

Cohérence, responsabilité et suivi des progrès

12. De nombreux participants ont souligné qu'une plus large place devrait être faite aux pays en développement dans le système commercial et financier international, notamment dans les institutions de Bretton Woods et à l'OMC.

13. Pour plusieurs participants, il est indispensable que les mesures adoptées par la communauté internationale, notamment les donateurs, les pays en développement et les organisations intergouvernementales, pour mettre en oeuvre le Consensus de Monterrey soient cohérentes et compatibles avec le système monétaire, financier et commercial international afin de soutenir le développement.

14. Il faudrait améliorer la coordination avec les donateurs. Pour que l'APD soit efficace, les pays en développement et les pays développés devraient oeuvrer en partenariat et être responsables les uns devant les autres.

15. On a souligné combien il était nécessaire et important de suivre les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey et combien les partenaires de développement devaient faire preuve d'efficacité afin d'obtenir des résultats. Divers partenaires de développement mettaient en place des mécanismes pour examiner l'efficacité de l'aide au développement, l'objectif étant d'accroître le dialogue entre les différentes parties prenantes.